

Bilan économique 2024

Insee Conjoncture Hauts-de-France

Juin 2025



Insee Conjoncture Hauts-de-France n° 46 - juin 2025

Les partenaires de l'Insee pour ce bilan économique 2024 Hauts-de-France sont :
la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Avertissements

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à juin 2025. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

| | |
|-----|--|
| ... | Résultat non disponible |
| /// | Absence de résultat due à la nature des choses |
| e | Estimation |
| p | Résultat provisoire |
| r | Résultat révisé par rapport à l'édition précédente |
| n.s | Résultat non significatif |
| € | Euro |
| M | Million |
| Md | Milliard |

Coordination

Direction régionale de l'Insee des Hauts-de-France

Directeur de la publication

Catherine RENNE

Rédaction en chef

Laetitia BAUDRIN

Audrey BAËHR

Contributeurs

Dreets : Éric DEROO,

Loïc LAPORTE

Dreal : Laure CRUSSON,

François PINCHEMEL,

Jérémy WARMOËS

Draaf : Pascal FOUQUART

Insee : Nadia BELHAKEM,

Clément BORTOLI

Jean BRESNER,

Thierry BOURLARD,

Élodie DE-VOS,

Pauline ROGER,

Caroline VICTOOR

Secrétaire de rédaction :

Clotilde DEMANNE

Composition / maquettage :

Olivier MAJCHERCZAK

Bureau de presse

06.60.51.86.50.

06.63.34.65.31.

Éditeur

Institut national de la statistique et des études
économiques

130, avenue du Président John-Fitzgerald Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex

www.insee.fr

© Insee 2025

Sommaire

Synthèse régionale

L'activité économique stable mais des dynamiques contrastées 04

Cadrage national

En France, le pouvoir d'achat des ménages a accéléré en 2024 mais le PIB a ralenti 06

Emploi

L'emploi salarié amorce un repli ; l'intérim poursuit son recul 10

Chômage et politiques de l'emploi

Le chômage diminue et la demande d'emploi se stabilise 14

Démographie des entreprises

Après deux années de baisse, les créations d'entreprises repartent à la hausse 18

Agriculture

Une année 2024 difficile pour l'agriculture 24

Construction

La construction de logements en berne 30

Tourisme

Léger ralentissement de l'activité touristique en 2024 malgré le coup de pouce apporté par les Jeux Olympiques 34

Transports

Baisse des ventes de voitures, le transport aérien plus international 38

Définitions

..... 42

L'activité économique stable mais des dynamiques contrastées

L'activité économique des Hauts-de-France, mesurée par le volume d'heures rémunérées, est restée stable sur l'année 2024 qui a néanmoins été marquée de soubresauts, alternant périodes de rebond et de repli. Les différents secteurs connaissent par ailleurs des dynamiques assez contrastées.

Après cinq années de hausse, l'emploi salarié amorce une baisse, même si l'industrie poursuit la reprise entamée trois ans auparavant. L'intérim poursuit son recul, enregistrant une perte de 2 900 postes sur l'année. La situation sur le marché du travail reste toutefois favorable, avec une diminution du chômage et une stabilisation de la demande d'emploi. Fin 2024, le taux de chômage s'établit à 8,7 %. Bien que les défaillances d'entreprises augmentent, l'entrepreneuriat retrouve de l'élan après deux années de recul, les créations repartant à la hausse et atteignant un niveau record. Cette dynamique positive se généralise à l'ensemble des secteurs d'activité et des départements.

Plusieurs secteurs font face à des difficultés persistantes : l'agriculture traverse ainsi une année compliquée et la construction de logements est en berne. Sur le plan agricole, les cultures des Hauts-de-France ont été impactées par

une météo exceptionnellement humide, perturbant ainsi les productions locales. Dans le secteur de la construction, l'immobilier poursuit sa contraction entamée en 2023 : le nombre de biens mis en vente et les transactions enregistrent une baisse, de même que les autorisations de construction et les mises en chantier. L'activité touristique connaît un léger ralentissement, malgré l'impact positif des Jeux Olympiques. La métropole lilloise, accueillant des épreuves de basketball et de handball, a ainsi bénéficié d'une fréquentation touristique particulièrement dynamique en août. Dans les transports, le bilan est contrasté : les ventes de véhicules particuliers neufs diminuent, tandis que les immatriculations de poids lourds ainsi que le volume de marchandises transportées sont en hausse. Dans le même temps, le transport aérien prend une orientation plus internationale. ●

Thierry Bourlard, Insee

En France, le pouvoir d'achat des ménages a accéléré en 2024 mais le PIB a ralenti

Pas de reprise franche en zone euro, les décalages conjoncturels persistent

En 2024, l'activité aux États-Unis est restée soutenue (+2,8 % après +2,9 % en 2023), tandis que la zone euro n'a pas connu de réelle reprise (+0,8 %, après +0,6 % en 2023). Pourtant, en 2024, le commerce mondial a bien rebondi et le pouvoir d'achat des ménages européens a fortement accéléré à la faveur de la désinflation. Mais les exportateurs du Vieux Continent ont continué de perdre des parts de marché, englués dans des coûts de l'énergie prohibitifs et face à une concurrence chinoise exacerbée, tandis que les ménages européens ont préféré épargner leur surcroît de revenu, étouffant les espoirs d'une reprise rapide par la consommation.

Si l'économie espagnole a continué de tirer son épingle du jeu sur l'année (+3,2 % après +2,7 %), l'activité est restée à l'arrêt en Allemagne (-0,2 % après -0,1 %) et a ralenti en Italie (+0,5 % après +0,8 % en 2023). Depuis 2019, l'activité a progressé de 6,8 % en Espagne et de 4,2 % en France, portée dans les deux cas par le commerce extérieur et, sur le plan intérieur, par la consommation des ménages et des administrations publiques. Elle a progressé de 5,4 % en Italie, uniquement du fait de l'investissement des ménages en construction qui a été soutenu par d'importantes subventions de l'État, au prix d'un déficit public élevé. En Allemagne enfin, l'activité n'a pas progressé en cinq ans (+0,2 %), pénalisée notamment par le commerce extérieur

► **figure 1.**

En France, le PIB et l'emploi ont ralenti en 2024

En France, en 2024, l'activité a ralenti : le PIB (en volume) a progressé de 1,2 % en données brutes (+1,1 % en données corrigées des jours ouvrables), après une croissance de +1,4 % en 2023 (+1,6 % en données corrigées des jours ouvrables).

La production de services marchands augmente de 2,1 % en 2024 (après +2,7 % en 2023). L'année 2024 a été marquée par la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, qui ont dynamisé la production de services récréatifs, notamment via la vente des billets aux spectateurs. La production de services d'information-communication est également soutenue par cet événement, via la diffusion des signaux internationaux de radio et de télévision, mais continue néanmoins à ralentir (+3,4 % après +5,9 %). La production en services d'hébergement-restauration ralentit également, tout comme la production de services de transport : si ces secteurs ont pu ponctuellement bénéficier de la tenue des Jeux durant la fin de l'été, la saison touristique estivale a globalement été terne. Par ailleurs, la production en énergie augmente de nouveau, sous l'effet de la hausse de la production d'électricité des centrales nucléaires.

À l'inverse, la production agricole se replie (-2,4 %), sous l'effet d'une chute des productions céréalières et viticoles en raison de conditions climatiques défavorables. La valeur ajoutée de la branche agricole se replie de façon nettement plus marquée (-14,8 % en volume), les consommations intermédiaires de la branche étant par nature moins volatiles que sa production. Les mauvaises récoltes ont ainsi ôté 0,2 point de croissance en 2024. La production manufacturière a également baissé (-0,9 %), pénalisée par la production d'automobiles, en forte baisse en 2024, en raison notamment de problèmes d'approvisionnement et de la transition vers l'électrique de plusieurs chaînes de production. Enfin, la production se replie également dans le secteur de la construction (-1,8 %).

En 2024, l'emploi salarié a nettement ralenti, se stabilisant sur un an en fin d'année (soit 6 000 créations nettes d'emploi entre fin 2023 et fin 2024) après une hausse de 0,6 % un an plus tôt (soit 159 000 créations nettes d'emploi entre fin 2022 et fin 2023). Le taux de chômage au sens du BIT s'est établi en fin d'année à 7,3 % de la population active, en légère baisse sur un an (il s'établissait à 7,5 % fin 2023). Il se situe légèrement au-dessus de son point bas de 7,1 %, atteint aux quatrième trimestre 2022 et premier trimestre 2023, et demeure nettement inférieur à son pic de mi-2015 (10,5 %).

L'inflation reflue, le pouvoir d'achat accélère soutenu par les prestations sociales

Le glissement annuel des prix à la consommation en France, après être resté sur un plateau autour de +6 % en 2022 pendant près d'un an, a nettement reflué en 2023 et début 2024. Il s'est stabilisé au printemps 2024, oscillant entre +2,2 % et +2,3 % entre mars et juillet, avant de repartir à la baisse durant l'été, du fait du reflux de l'inflation énergétique et des services, notamment dans les télécommunications

► **figure 2.** En fin d'année, l'inflation s'établissait à +1,3 % sur un an. En moyenne annuelle en 2024, elle est tombée à +2,0 %, après +4,9 % en 2023 et +5,2 % en 2022.

En ce qui concerne les rémunérations, le salaire moyen par tête (SMPT) dans les branches marchandes non agricoles et le salaire mensuel de base (SMB, qui correspond à la composante sous-jacente du SMPT, à côté de la composante conjoncturelle affectée notamment par les versements de prime et les heures supplémentaires) ont nettement décéléré en 2024, avec la prise en compte du reflux de l'inflation dans les négociations salariales : +2,9 % pour le SMB (après +4,3 % en 2023) et +2,6 % pour le SMPT (après +4,1 %). Ce ralentissement est toutefois moins marqué que celui des prix, si bien que les salariés ont regagné du pouvoir d'achat après deux années de baisse. Le SMB réel a ainsi progressé de 0,9 % en 2024, le SMPT réel de 0,6 %.

En 2024, le revenu disponible brut (RDB) de l'ensemble des ménages progresse de +4,8 % en euros courants et le pouvoir d'achat du revenu disponible accélère : +2,6 %, après +0,8 % en 2023 ► **figure 3**. Les prestations sociales en espèces sont le premier facteur de hausse, en contribuant pour 2,2 points à la hausse du revenu. Ce dynamisme repose largement sur les prestations retraite, qui augmentent de nouveau fortement. Les revenus d'activité nets contribuent pour 1,7 point à la hausse du revenu. Les revenus du patrimoine (corrigés de l'effet des SIFIM¹) contribuent pour 1,2 point à la hausse du pouvoir d'achat, malgré un ralentissement. Enfin, les montants d'impôts collectés sur le revenu et le patrimoine augmentent de 2,7 %, après +2,2 % en 2023.

La consommation accélère mais le taux d'épargne continue d'augmenter

La consommation des ménages accélère en 2024 (+1,0 % en volume après +0,6 % en 2023), mais progresse moins rapidement que leur pouvoir d'achat, si bien que le taux d'épargne des ménages augmente à 18,2 %, après 17,0 % et reste à un niveau nettement plus élevé que sa moyenne entre 2009 et 2019.

La consommation en biens se replie de nouveau, mais moins fortement qu'en 2023 (-0,2 % après -1,7 %). Après deux années de net recul du fait de l'inflation, la consommation en produits alimentaires (hors tabac) tend à se stabiliser (-0,3 %, après -3,0 % en 2022 et 2023). Également très marquée par l'inflation, la consommation en biens énergétiques rebondit modérément en 2024, principalement du fait de la consommation en produits raffinés, dont les prix reculent légèrement en 2024. À l'inverse, la consommation de biens fabriqués marque le pas, pénalisée par un léger recul des achats de voitures après une forte hausse en 2023.

La consommation en services augmente de 2,2 % en 2024, soit un rythme proche de celui de l'année précédente (+2,6 %). Elle est dynamisée par les dépenses en services de loisir, avec notamment les achats de billets pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. À l'inverse, les dépenses en services de transport et en hébergement-restauration

ralentissent. Enfin, les dépenses des touristes étrangers en France ont été plus dynamiques que celles des Français à l'étranger, probablement portées par la tenue des Jeux.

L'investissement se replie

En 2024, l'investissement diminue de 1,1 % en volume, après +0,4 % en 2023. L'investissement des ménages est en net recul pour la troisième année consécutive (-5,4 %), entraîné par la baisse de l'investissement en construction et par celle des achats de biens immobiliers. L'investissement des entreprises non financières se contracte (-2,2 %), contraint notamment par le renchérissement du coût du crédit. L'investissement des entreprises non financières en biens d'équipement chute (-10,4 %), tout comme l'investissement en construction (-5,8 %). L'investissement en services marchands ralentit (+2,4 %). En revanche, l'investissement public est de nouveau en hausse, progressant de 4,8 % en 2024, après +5,5 % en 2023. Il est porté par l'investissement des collectivités locales, en particulier des communes.

Au total, l'investissement en construction est en baisse de 1,5 % sur l'année. L'investissement en biens se replie de 2,9 %, pénalisé par la chute de l'investissement en biens d'équipement. En revanche, l'investissement en services d'information-communication augmente de +4,2 % après +6,0 % en 2023, notamment en services informatiques.

Le commerce extérieur soutient la croissance

En 2024, les exportations en volume restent dynamiques (+2,5 % comme en 2023), tandis que les importations se replient franchement (-1,2 %, après -0,3 % en 2023). De ce fait, les échanges extérieurs contribuent fortement à la croissance de l'activité en 2024, à hauteur de +1,3 point de PIB ► **figure 4**. Cette amélioration provient à la fois de l'énergie, des biens et des services. Les importations énergétiques reculent, principalement en gaz et en pétrole brut. Les importations de biens fabriqués se replient (-2,3 %). Les exportations de biens fabriqués fléchissent de 0,1 %. Du côté des services, les exportations accélèrent nettement (+4,1 %, après +0,1 % en 2023), tandis que les importations marquent le pas (+0,4 % après +8,8 %).

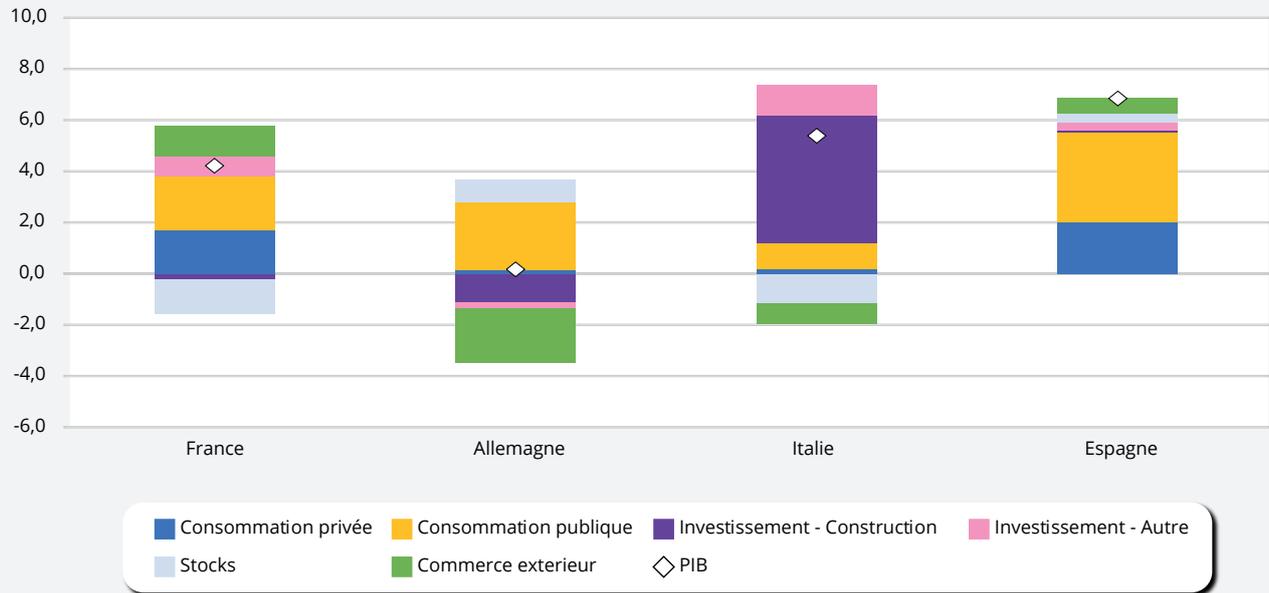
Clément Bortoli, Insee

¹ Les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) correspondent à la marge de taux d'intérêt sur les dépôts et sur les prêts des clients bancaires. L'imputation de SIFIM affecte le revenu disponible brut des ménages, ainsi que leur prix à la consommation, mais l'effet global est négligeable sur le pouvoir d'achat.

Contexte national

► 1. Contributions à la croissance du PIB depuis 2019 dans les principales économies de la zone euro -

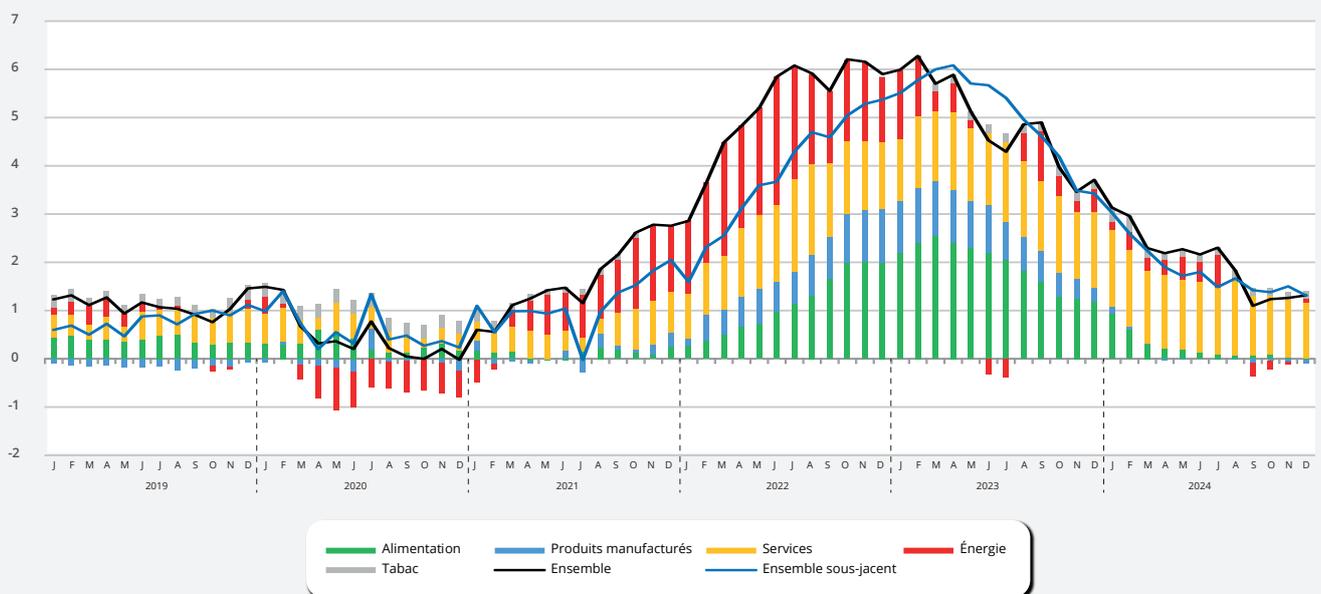
Variations du PIB en %, contributions en points



Lecture : En Allemagne, l'activité a progressé de +0,2 % entre 2019 et 2024. Le commerce extérieur a contribué à cette croissance à hauteur de -2,1 points.
Source : Eurostat.

► 2. Inflation en France et contributions par poste

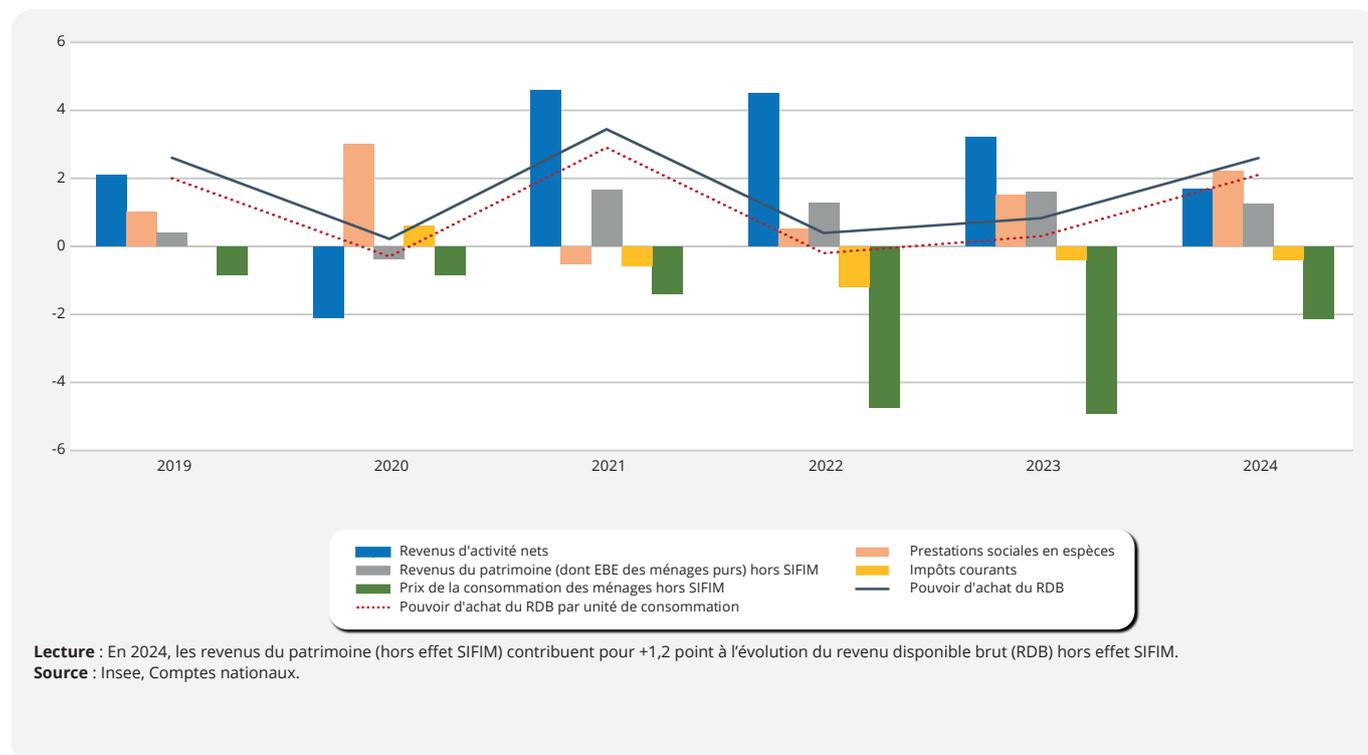
Inflation en %, contribution en points



Lecture : En décembre 2024, l'inflation d'ensemble s'établit à 1,3 % sur un an. Les services contribuent pour +1,2 point à l'inflation d'ensemble.
Source : Insee.

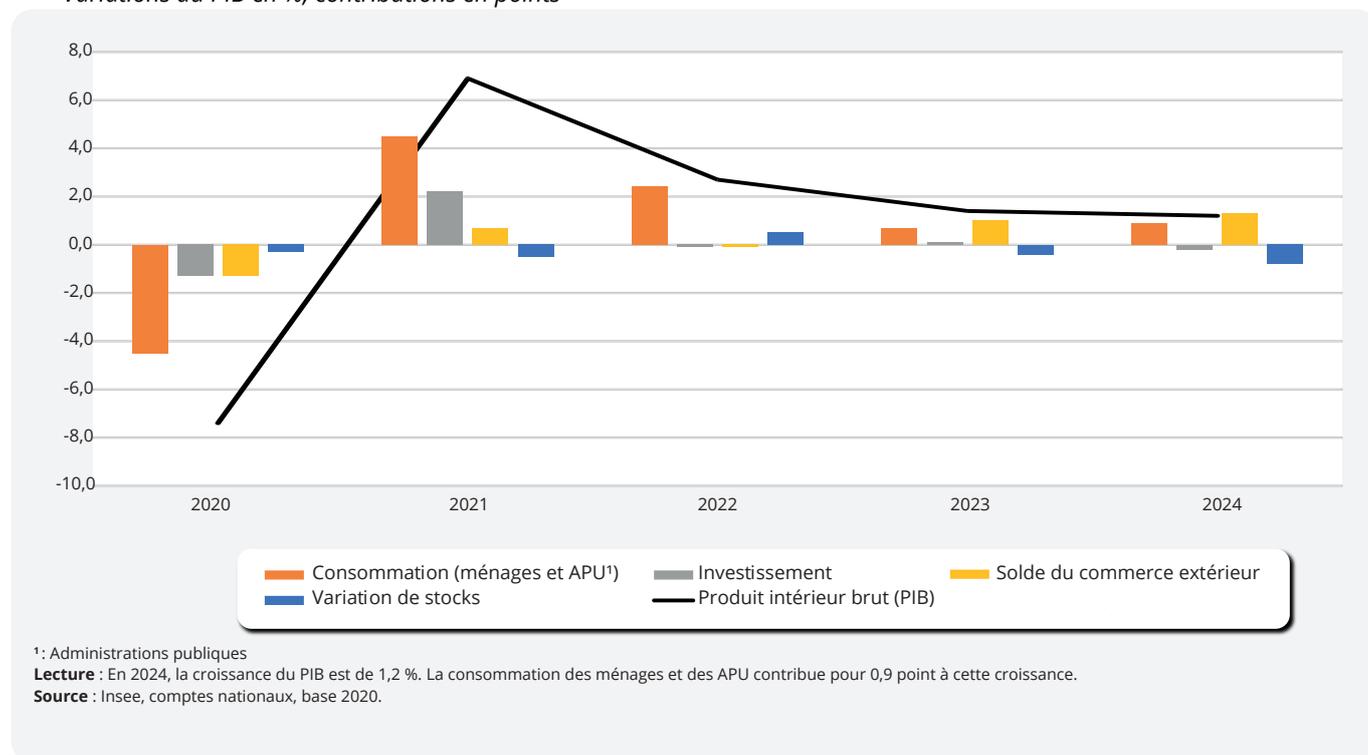
► 3. Contributions à l'évolution du revenu disponible brut (RDB) des ménages hors effet des SIFIM et évolution annuelle du pouvoir d'achat du RDB des ménages

Évolution en %, contributions en points de pourcentage



► 4. Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution

Variations du PIB en %, contributions en points



L'emploi salarié amorce un repli ; l'intérim poursuit son recul

En 2024, le nombre d'emplois salariés amorce une baisse dans les Hauts-de-France, même si l'industrie régionale poursuit la reprise entamée trois ans auparavant. L'intérim est en repli, avec 2 900 emplois de moins sur l'année 2024.

Après cinq années de hausse, l'emploi salarié en Hauts-de-France se replie de 0,1 % en 2024 alors qu'il est stable en France hors Mayotte. Ainsi, fin 2024, 2 135 700 salariés travaillent dans la région, soit 1 500 en moins sur un an ► **figure 1**. La hausse de 500 emplois dans le public (+0,1 %) ne suffit pas à compenser la perte de 2 000 emplois dans le privé (-0,1 %) ► **figure 2**. L'emploi salarié baisse de manière plus marquée dans l'Aisne (-0,9 %) et l'Oise (-0,8 %) ► **figure 3**. Il progresse de nouveau en 2024 dans le Nord (0,1 %) et la Somme (0,3 %). Après une diminution de 0,1 % en 2023, l'emploi salarié dans le Pas-de-Calais repart à la hausse de 0,2 %.

Avec 300 salariés en plus, l'emploi dans le secteur tertiaire marchand hors intérim reste stable en 2024 (contre +0,2 % au niveau national) ► **figure 4**. Il regroupe 886 000 salariés en fin d'année. Les activités d'hébergement et restauration ainsi que celles de transport et d'entreposage progressent respectivement de 1,5 % et 1,0 % (soit 1 200 salariés supplémentaires chacun). À l'opposé, les activités immobilières (-3,8 %, soit -700 salariés) et l'information et communication (-2,8 %, soit -1 100 salariés) sont en repli cette année.

Le développement de l'emploi tertiaire non marchand régional ralentit en 2024 (+0,3 % contre +0,6 % en 2023) et reste moins dynamique qu'au niveau national (+0,5 %). Le secteur concentre ainsi 756 400 salariés fin 2024. L'enseignement (+2 200 salariés, soit +1,2 %) et l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement (+900 salariés, soit +0,5 %) compensent le recul dans l'administration publique (-1 200 salariés, soit -0,5 %).

Avec une hausse de 0,2 % de l'emploi salarié en 2024, l'industrie régionale poursuit sa reprise entamée en 2021 et emploie 290 200 salariés. Son évolution est proche de celle observée à l'échelle nationale (+0,3 %). La fabrication d'équipements électriques, électroniques et informatiques (+4,3 %, soit +1 100 salariés) et l'industrie agroalimentaire (+2,1 %, soit +1 200 salariés) contribuent à la vitalité de l'industrie régionale. Pour la deuxième année consécutive, l'emploi dans la construction est en repli (-1 300 salariés, soit une baisse de 1,1 % après un recul de 0,5 % en 2023). Cette contraction est toutefois moins forte qu'au niveau national (-1,8 %). Dans la région, 117 200 salariés travaillent dans ce secteur fin 2024.

Sur l'ensemble de l'année 2024, le nombre d'emplois intérimaires est en repli de 4,4 % ► **figure 5**, ce qui représente une baisse de 2 900 emplois intérimaires, principalement dans l'industrie et le tertiaire marchand. Fin 2024, quatre secteurs continuent à employer près des deux tiers des 63 200 intérimaires des Hauts-de-France : la fabrication d'autres produits industriels, les activités de transports et entreposage, les activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien, et enfin la construction. ●

**Jean Bresner, Élodie De-Vos, Caroline Victoor (Insee),
Eric Deroo (Dreets)**

Avertissement

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comprises dans l'emploi à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie). Les données ont été mises à jour en mars 2025.

► 1. Emploi salarié total en fin d'année par secteur d'activité

| Secteur d'activité | Emploi au 31/12/2024 (milliers) | | Évolution entre 2023 et 2024 (en %) | | Évolution annuelle moyenne entre 2018 et 2023 ¹ (en %) | |
|---|---------------------------------|-----------------|-------------------------------------|---------------------|---|---------------------|
| | Hauts-de-France | Hauts-de-France | Hauts-de-France | France hors Mayotte | Hauts-de-France | France hors Mayotte |
| Agriculture | 22,7 | -1,1 | 0,1 | 1,8 | 1,8 | |
| Industrie | 290,2 | 0,2 | 0,3 | 0,1 | 0,6 | |
| Industrie agroalimentaire | 57,7 | 2,1 | 1,4 | 1,5 | 1,5 | |
| Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage | 31,9 | 2,0 | 1,8 | 0,8 | 1,3 | |
| Biens d'équipement | 26,4 | 4,3 | 0,3 | 0,6 | 0,6 | |
| Matériels de transport | 33,2 | -1,8 | 0,7 | -0,6 | -0,2 | |
| Autres branches industrielles | 141,0 | -1,1 | -0,7 | -0,5 | 0,3 | |
| Construction | 117,2 | -1,1 | -1,8 | 1,7 | 2,1 | |
| Tertiaire marchand | 949,2 | -0,3 | -0,1 | 1,3 | 1,7 | |
| Commerce | 272,0 | -0,4 | -0,2 | 1,2 | 1,3 | |
| Transports | 124,2 | 1,0 | 0,7 | 1,0 | 0,7 | |
| Hébergement - restauration | 83,6 | 1,5 | 1,8 | 3,7 | 2,7 | |
| Information - communication | 39,1 | -2,8 | -1,6 | 2,2 | 3,2 | |
| Services financiers | 56,5 | 0,4 | 0,7 | 0,8 | 1,3 | |
| Services immobiliers | 18,0 | -3,8 | -3,5 | 1,6 | 1,5 | |
| Services aux entreprises hors intérim | 208,0 | 0,1 | 0,4 | 1,9 | 2,6 | |
| Intérim | 63,2 | -4,4 | -6,0 | -1,1 | -0,5 | |
| Services aux ménages | 84,6 | 0,5 | 0,5 | 0,8 | 1,1 | |
| Tertiaire non marchand | 756,4 | 0,3 | 0,5 | 0,5 | 0,7 | |
| Total | 2 135,7 | -0,1 | 0,0 | 0,9 | 1,3 | |

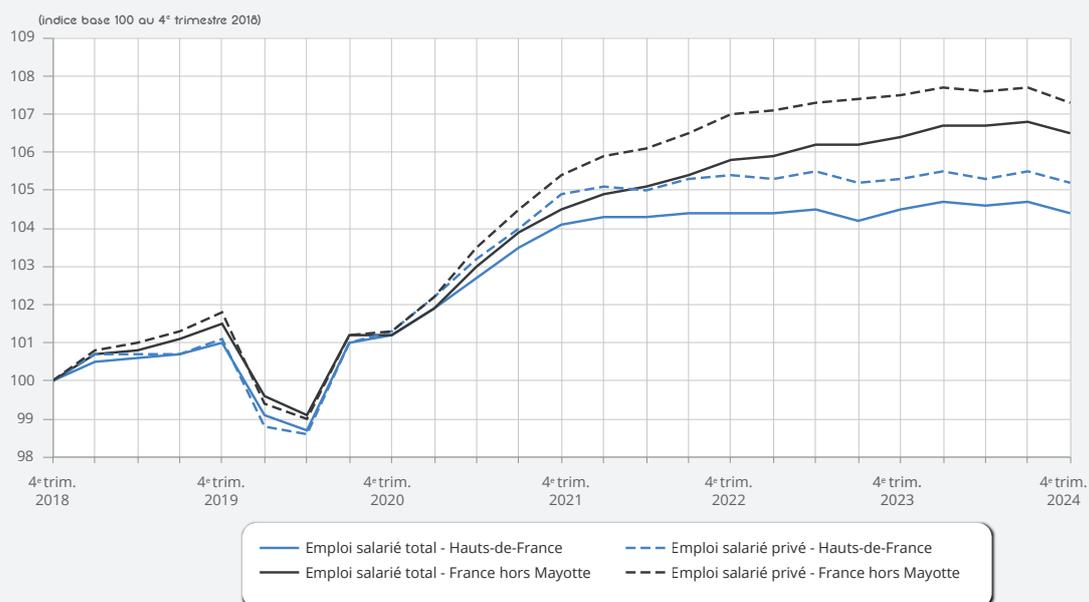
¹ : Évolution qui aurait été observée pour l'emploi salarié total du secteur pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié



Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Emploi salarié

► 3. Emploi salarié total en fin d'année par département et par grand secteur d'activité

| Zonage | Emploi au 31/12/2024 (milliers) | Évolution entre 2023 et 2024 (en %) | | | | | | |
|------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|------------|--------------|--------------------|--------------|------------------------|-------------|
| | | Agriculture | Industrie | Construction | Tertiaire marchand | dont Intérim | Tertiaire non marchand | Total |
| Aisne | 156,6 | -2,7 | -0,4 | -1,1 | -1,5 | -9,4 | -0,4 | -0,9 |
| Nord | 1 032,3 | -3,0 | 1,2 | -1,0 | -0,5 | -1,9 | 0,6 | 0,1 |
| Oise | 258,8 | -1,7 | -1,5 | -3,0 | -0,4 | -13,1 | -0,6 | -0,8 |
| Pas-de-Calais | 480,2 | 1,2 | -0,7 | -0,2 | 0,4 | -0,9 | 0,2 | 0,2 |
| Somme | 207,8 | 0,6 | 1,2 | -1,7 | 0,2 | -6,6 | 0,1 | 0,3 |
| Hauts-de-France | 2 135,7 | -1,1 | 0,2 | -1,1 | -0,3 | -4,4 | 0,3 | -0,1 |

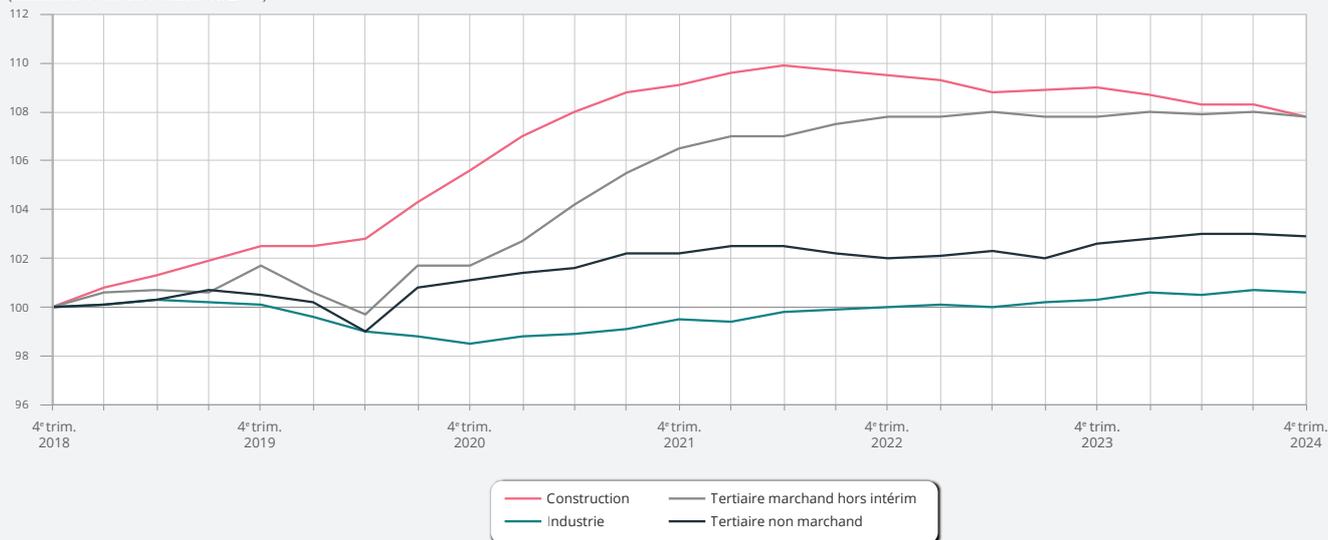
Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 4. Évolutions trimestrielles de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité - Hauts-de-France

(indice base 100 au 4^e trimestre 2018)

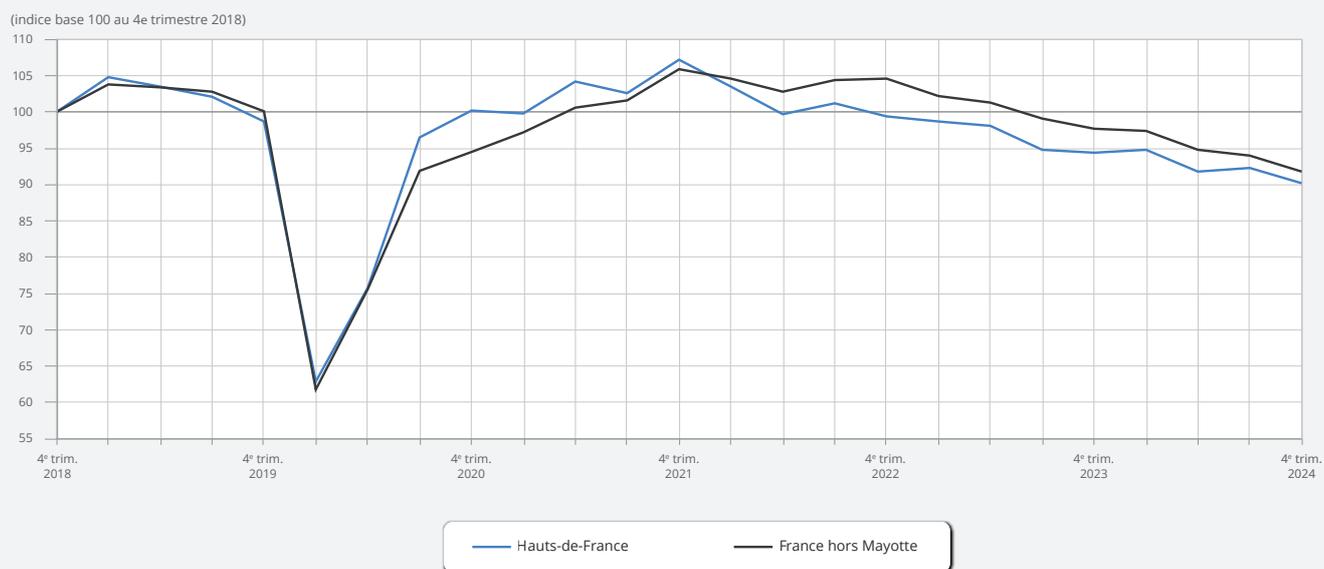


Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 5. Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : Emploi intérimaire.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Le chômage diminue et la demande d'emploi se stabilise

Fin 2024, le taux de chômage s'établit à 8,7 %. Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) s'élève à 512 990 en fin d'année 2024 pour les catégories A, B, C soit une quasi-stagnation sur l'ensemble de l'année.

Dans les Hauts-de-France, le taux de chômage s'établit à 8,7 % fin 2024 ► **figure 1**. Malgré une baisse de 0,6 point sur un an, la région reste la plus touchée de métropole avec l'Occitanie. En France (hors Mayotte), 7,3 % des actifs sont au chômage fin 2024, soit une baisse de 0,2 point en un an. Le taux de chômage recule dans tous les départements des Hauts-de-France : de 0,3 point dans l'Oise à 0,7 point dans la Somme ► **figure 2**. Le département de l'Oise conserve le taux le plus faible de la région (7,3 %) et celui de l'Aisne le plus élevé (10,2 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois s'élève à 512 990 en fin d'année 2024 pour les catégories A, B, C soit une quasi-stagnation sur l'ensemble de l'année : -0,1 % (-530 demandeurs d'emploi) contre une hausse de 1,8 % au niveau national ► **figure 3**. Cette évolution plus favorable en région concerne particulièrement les moins de 25 ans. Sur cette tranche d'âge, le nombre de demandeurs d'emploi baisse de 0,6 % contre une hausse de 3,8 % au niveau national. Les moins de 25 ans restent néanmoins surreprésentés dans la région : ils constituent 15,4 % des demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C, soit 1,3 point de plus qu'au niveau national. Dans la région, 44,5 % des demandeurs d'emploi sont inscrits à France Travail depuis plus d'un an, c'est presque 1 point de plus qu'au niveau national.

Si le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C diminue en 2024 pour la Somme (-2,2 %) et l'Aisne (-1,7 %), il est stable dans le Pas-de-Calais et augmente dans le Nord et l'Oise (respectivement +0,5 % et +0,9 %)

Cette stabilisation du nombre de DEFM dans la région précède la mise en place de la Loi pour le Plein Emploi. Suite à cette loi, à compter du 1^{er} janvier 2025, seront intégrés dans les DEFM les bénéficiaires du RSA et les jeunes suivis en mission locale, qui n'étaient pas inscrits à France Travail jusqu'ici.

Les entrées dans les dispositifs d'aides à l'emploi sont en recul en 2024, en particulier concernant les contrats aidés du secteur marchand (contrats initiative emploi - CIE) avec 3 500 entrées de moins ► **figure 4**. Les PEC (Parcours Emploi Compétences), contrats aidés du secteur non-marchand, diminuent également mais dans une bien moindre mesure (-250 entrées en 2024).

L'alternance se maintient sur l'année 2024, en se concentrant sur les contrats d'apprentissage au détriment des contrats de professionnalisation. Ainsi en 2024, 66 630 nouveaux contrats en apprentissage ont été signés (+5,4 % par rapport à 2023 contre -32,6 % pour les contrats de professionnalisation). Au total, depuis 2019, les entrées en apprentissage ont augmenté de 142 %, portées notamment grâce au développement de l'alternance dans les filières post-bac.

Dans la région, le nombre d'emplois francs, destinés à des jeunes résidant dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville, baisse pour la deuxième année consécutive (-10 % entre 2023 et 2024). Il retrouve son niveau de 2021. Malgré ce recul, la région Hauts-de-France contribue toujours à près d'un quart aux emplois francs de France métropolitaine. ●

Jean Bresner, Élodie De-Vos, Caroline Victoor (Insee), Eric Deroo, Loïc Laporte (Dreets)

Avertissement sur les demandeurs d'emploi en fin de mois

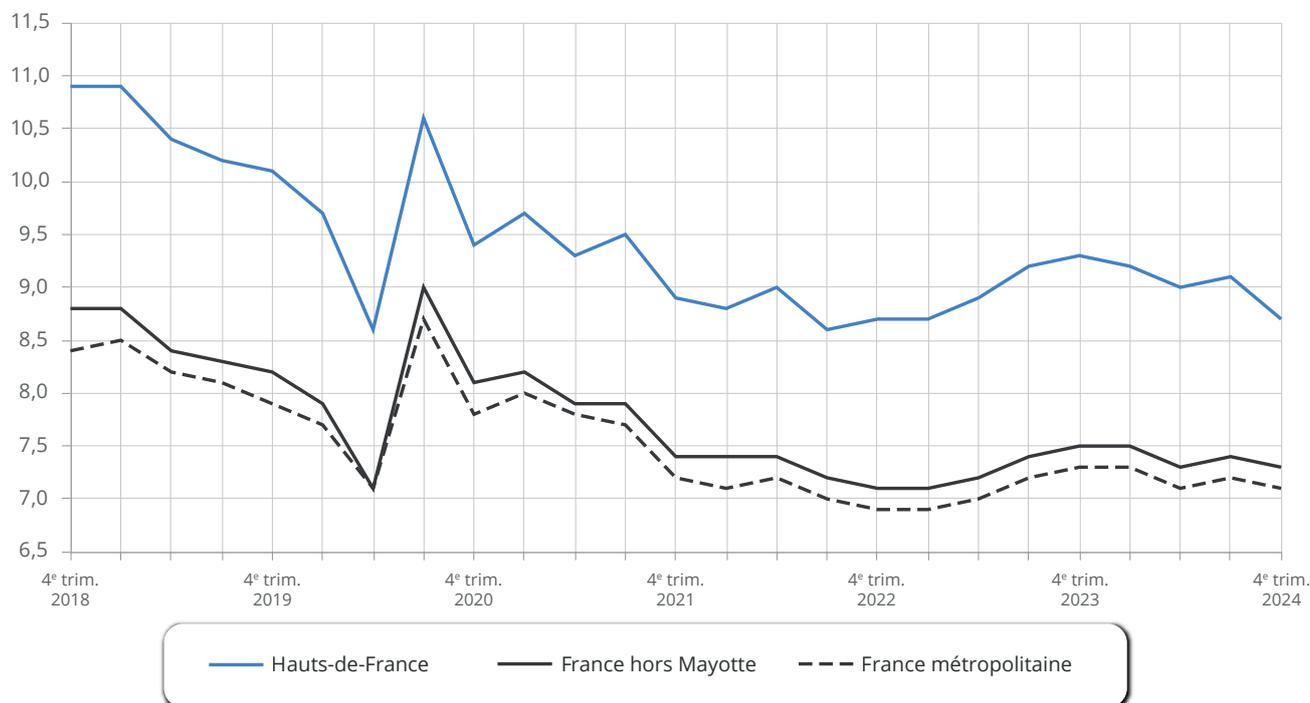
Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, la Dares et France Travail mettent en œuvre les recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis) : en particulier des indicateurs complémentaires (hors bénéficiaires du RSA et jeunes en CEJ, Pacea ou AII) sont mis à disposition pour appréhender les évolutions conjoncturelles.

Ces séries alternatives sur les inscrits à France Travail sont diffusées pour l'année 2025 dans les tableaux de bord de la conjoncture et notes trimestrielles ; cependant, pour le bilan économique portant sur 2024, les séries alternatives ne sont pas retenues, afin de garder un niveau de détail plus fin des données, et en raison d'un impact limité de la loi pour le plein emploi, à l'échelle de l'année 2024.

Sur le dernier trimestre de 2024, une évolution dans le formulaire d'actualisation a conduit à augmenter le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A d'environ 36 000 au niveau national, et à réduire d'autant le nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C.

► 1. Évolution du taux de chômage trimestriel

(en % de la population active)



Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

► 2. Taux de chômage trimestriel par département

| Zonage | 2024 T1 (en % de la population active) | 2024 T2 (en % de la population active) | 2024 T3 (en % de la population active) | 2024 T4 (en % de la population active) | Évolution 2024 T4 / 2023 T4 (points de %) |
|------------------------|---|---|---|---|---|
| Aisne | 10,7 | 10,5 | 10,6 | 10,2 | -0,6 |
| Nord | 9,8 | 9,5 | 9,7 | 9,3 | -0,6 |
| Oise | 7,5 | 7,4 | 7,5 | 7,3 | -0,3 |
| Pas-de-Calais | 8,7 | 8,5 | 8,6 | 8,2 | -0,6 |
| Somme | 8,6 | 8,4 | 8,4 | 8,1 | -0,7 |
| Hauts-de-France | 9,2 | 9,0 | 9,1 | 8,7 | -0,6 |
| France hors Mayotte | 7,5 | 7,3 | 7,4 | 7,3 | -0,2 |

Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Chômage et politiques de l'emploi

► 3. Demandeurs d'emploi en fin de mois

| Décomposition | Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2024 | | | | Évolution 2024 T4 / 2023 T4 (points de %) | |
|---|---|----------------|--------------------------------------|-------------------------------|---|-----------------|
| | Catégories A, B, C | Catégorie A | Catégories A, B, C (% de l'ensemble) | Catégorie A (% de l'ensemble) | Catégories A, B, C (%) | Catégorie A (%) |
| Hommes | 254 910 | 156 700 | 49,7 | 52,3 | 0,4 | 0,8 |
| Femmes | 258 080 | 143 090 | 50,3 | 47,7 | -0,6 | -0,1 |
| Moins de 25 ans | 78 760 | 49 020 | 15,4 | 16,4 | -0,6 | 0,2 |
| De 25 à 49 ans | 306 620 | 174 910 | 59,8 | 58,3 | -0,2 | 0,4 |
| 50 ans ou plus | 127 610 | 75 860 | 24,9 | 25,3 | 0,4 | 0,3 |
| Inscrits depuis un an ou plus | 228 100 | nd | 44,5 | nd | 0,3 | nd |
| <i>dont inscrits depuis 2 ans ou plus</i> | 127 170 | nd | 24,8 | nd | -0,5 | nd |
| Hauts-de-France | 512 990 | 299 790 | 100,0 | 100,0 | -0,1 | 0,4 |
| France hors Mayotte | 5 491 700 | 3 135 000 | 100,0 | 100,0 | 1,8 | 3,5 |

nd : Données non disponibles.

Note : Données CVS-CJO.

Avertissement : Le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielle.

Source : France Travail-Dares, STMT.

► 4. Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes - Hauts-de-France

| Type d'aide | 2023 | 2024 |
|---|----------------|----------------|
| Aides à l'emploi (p) | 140 486 | 136 236 |
| dont contrats aidés (p) | 65 089 | 61 398 |
| <i>Parcours emploi compétences (PEC)</i> | 7 018 | 6 755 |
| <i>Contrats initiative emploi (CUI-CIE) (p)</i> | 6 576 | 3 022 |
| <i>Insertion par l'activité économique (IAE) (p)</i> | 51 495 | 51 621 |
| dont contrats en alternance | 75 397 | 74 838 |
| <i>Apprentissage</i> | 63 228 | 66 631 |
| <i>Contrats de professionnalisation</i> | 12 169 | 8 207 |
| Accompagnement des jeunes | 78 268 | 75 285 |
| Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) | 25 622 | 21 842 |
| Contrat d'engagement jeune | 52 646 | 53 443 |
| <i>dont premières entrées</i> | 39 935 | 37 919 |
| Emplois francs (p) | 5 860 | 5 268 |

(p) : Année 2024 provisoire.

Note : Extraction du 31/03/2025. Les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

Source : Dares.

Après deux années de baisse, les créations d'entreprises repartent à la hausse

Après deux années consécutives de baisse, le nombre de créations d'entreprises atteint un niveau record dans les Hauts-de-France en 2024. Il augmente dans tous les départements de la région et tous les secteurs d'activité. En parallèle, les défaillances d'entreprises sont plus nombreuses qu'en 2023 mais la hausse est moins prononcée qu'au niveau national.

En 2024, 69 913 entreprises ont été créées dans la région, soit environ 5 000 de plus qu'en 2023 ► **figure 1**, une augmentation (7,8 %) plus importante qu'en France (5,7 %). Les Hauts-de-France se placent ainsi au 2^e rang de la plus forte hausse du nombre de créations d'entreprises derrière la Bretagne (7,9 %) ► **figure 2**.

Les créations d'entreprises individuelles sous le régime du micro-entrepreneur enregistrent la plus forte augmentation (9,9 % contre 7,3 % au niveau national). Ce régime représente toujours en 2024 près des deux tiers des créations (46 772) dans la région ► **figure 3**. Les créations de sociétés sont quant à elles en hausse de 6,7 % (5,4 % au niveau national). À l'inverse, les créations d'entreprises individuelles classiques reculent (-1,3 %) comme en France (-3,2 %).

Au niveau départemental, les créations d'entreprises augmentent particulièrement dans le Pas-de-Calais (9,5 %), l'Aisne (8,4 %), le Nord (8,2 %), et l'Oise (6,5 %) et dans une moindre mesure dans la Somme (3,3 %) ► **figure 4**. Le département du Nord enregistre la moitié des créations d'entreprises de la région.

Entre 2023 et 2024, tous les secteurs d'activités bénéficient de cette dynamique, en particulier l'industrie (+18,3 %) et le secteur du commerce, transport, hébergement, restauration (+15,2 %) ► **figure 5**. La hausse est moins marquée dans le secteur des services aux particuliers (3,8 %), des services aux entreprises (3,2 %) et de la construction (0,7 %).

En volume, c'est dans le secteur des services aux entreprises que les créations sont les plus nombreuses en 2024 : elles représentent près d'un tiers de l'ensemble des créations d'entreprises dans la région (32,3 % contre 37,5 % au niveau national). Suivent de près les créations dans le secteur du commerce, transport, hébergement, restauration qui regroupent 31,1 % des créations en Hauts-de-France (27,6 % en France), puis celles dans les services aux particuliers (21,1 % contre 20,6 % au niveau national).

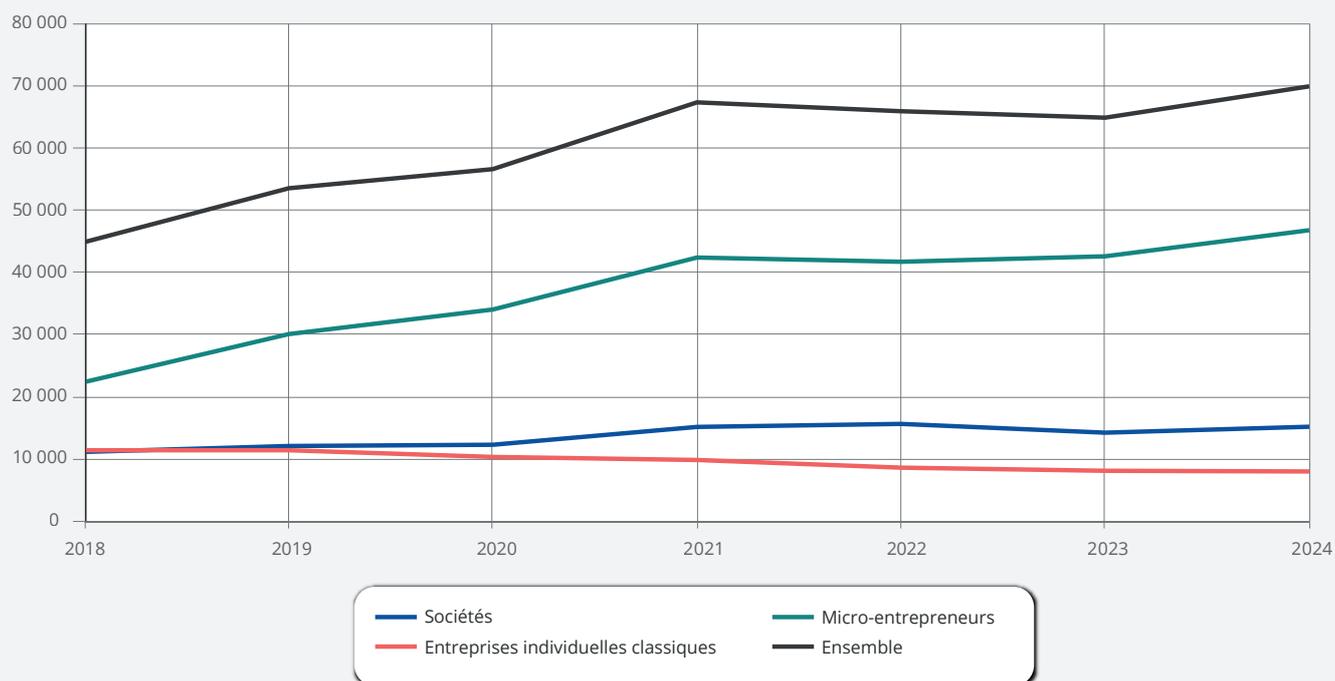
En 2024, la région enregistre par ailleurs 4 829 défaillances d'entreprises, soit une hausse de 8,6 % par rapport à 2023, moins marquée qu'au niveau national (+17,4 %). Cette augmentation touche tous les départements des Hauts-de-France ► **figure 6**. Elle varie de 0,7 % dans le Nord à 33,2 % dans la Somme. Tous les secteurs d'activité sont concernés, sauf l'industrie (-0,3 %) ► **figure 7**. La hausse du nombre de défaillances en 2024 est légèrement plus marquée dans le secteur des services aux particuliers (12,9 %). Le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration rassemble la part la plus importante des défaillances d'entreprises enregistrées dans la région (42,5 %). ●

Pauline Roger
Insee Hauts-de-France

Avertissement sur les créations d'entreprises

En 2023, le suivi des créations d'entreprises a été perturbé par la mise en place du guichet unique de formalités des entreprises, fragilisant les résultats sur cette année. L'impact sur le volume annuel total est toutefois limité.

► 1. Évolution des créations d'entreprises dans les Hauts-de-France



Note : Nombre de créations brutes.

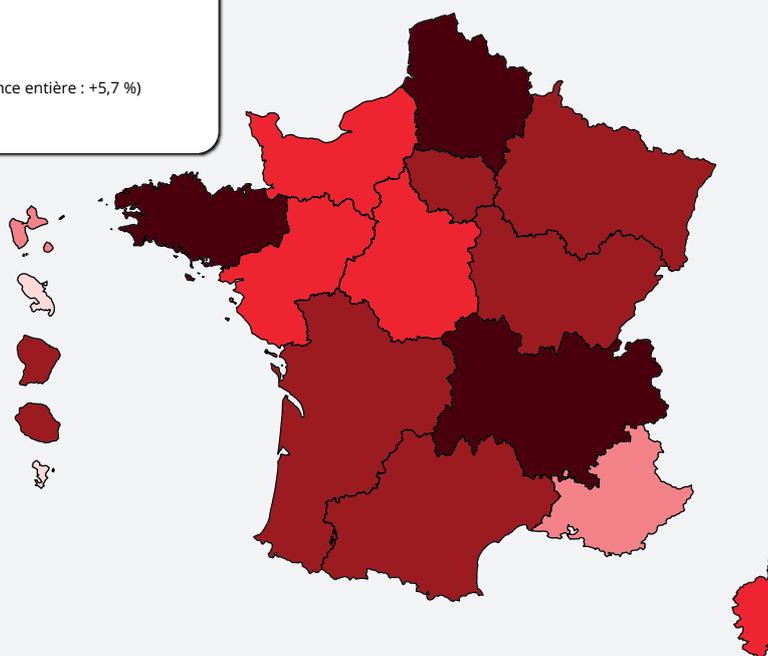
Champ : Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, SIDE.

► 2. Évolution entre 2023 et 2024 du nombre de créations d'entreprises par région

Évolution entre 2023 et 2024 du nombre de créations d'entreprises (en %)

- moins de 0
- de 0 à moins de 3,0
- de 3,0 à moins de 5,7
- de 5,7 à moins de 6,8 (France entière : +5,7 %)
- 6,8 et plus



Note : Nombre de créations brutes.

Champ : France entière, y compris micro-entrepreneurs. Ensemble des activités marchandes non agricoles..

Source : Insee, SIDE.

Démographie des entreprises

► 3. Nombre de créations d'entreprises en 2024 et évolution entre 2023 et 2024 – Hauts-de-France

| Secteurs | Sociétés | | Entreprises individuelles classiques | | Micro-entrepreneurs | | Ensemble | |
|--|----------------------------|---------------------------|--------------------------------------|---------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------------------|---------------------------|
| | Créations en 2024 (nombre) | Évolution 2023 - 2024 (%) | Créations en 2024 (nombre) | Évolution 2023 - 2024 (%) | Créations en 2024 (nombre) | Évolution 2023 - 2024 (%) | Créations en 2024 (nombre) | Évolution 2023 - 2024 (%) |
| Industrie | 665 | 4,9 | 1 821 | 20,3 | 3 295 | 20,3 | 5 781 | 18,3 |
| Construction | 1 792 | 2,2 | 153 | -13,1 | 3 089 | 0,6 | 5 034 | 0,7 |
| Commerce, transport, hébergement et restauration | 4 795 | 8,3 | 2 109 | -11,9 | 14 832 | 23,2 | 21 736 | 15,2 |
| Services aux entreprises | 6 563 | 6,4 | 1 012 | -5,8 | 15 014 | 2,5 | 22 589 | 3,2 |
| Services aux particuliers | 1 350 | 9,8 | 2 881 | -1,6 | 10 542 | 4,6 | 14 773 | 3,8 |
| Ensemble | 15 165 | 6,7 | 7 976 | -1,3 | 46 772 | 9,9 | 69 913 | 7,8 |

Note : Données brutes.

Champ : Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, SIDE.

► 4. Nombre et évolution des créations d'entreprises par type et département

| Zonage | Nombre de créations en 2024 | | | Ensemble | Évolution de l'ensemble (%) | |
|------------------------|-----------------------------|--------------------------------------|--------------------|------------------|-----------------------------|---|
| | Sociétés | Entreprises individuelles classiques | Micro-entrepreneur | | 2023 - 2024 | Évolution annuelle moyenne 2018 - 2023 ¹ |
| Aisne | 913 | 699 | 3 388 | 5 000 | 8,4 | 7,8 |
| Nord | 7 702 | 3 713 | 23 143 | 34 558 | 8,2 | 7,5 |
| Oise | 2 441 | 934 | 6 991 | 10 366 | 6,5 | 8,3 |
| Pas-de-Calais | 2 952 | 1 766 | 9 433 | 14 151 | 9,5 | 8,6 |
| Somme | 1 157 | 864 | 3 817 | 5 838 | 3,3 | 5,4 |
| Hauts-de-France | 15 165 | 7 976 | 46 772 | 69 913 | 7,8 | 7,7 |
| France entière | 284 564 | 110 480 | 716 194 | 1 111 238 | 5,7 | 7,0 |

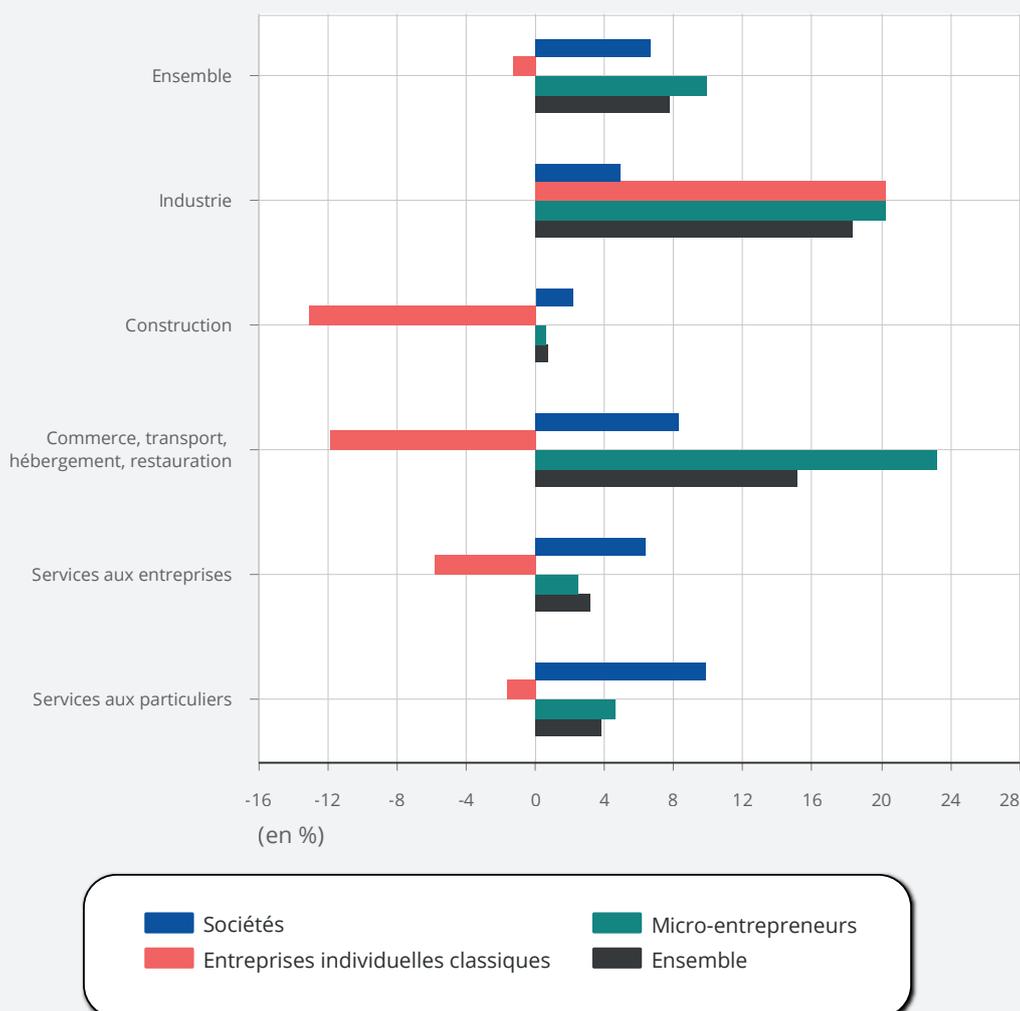
¹ : Évolution qui aurait été observée pour les créations d'entreprises pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : Données brutes.

Champ : Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, SIDE.

► 5. Évolution entre 2023 et 2024 du nombre de créations d'entreprises par secteur - Hauts-de-France



Note : Données brutes.
Champ : Ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, SIDE.

► 6. Nombre et évolution des défaillances d'entreprises par département

| Zonage | Défaillances en 2024 (nombre) | Évolution entre 2023 et 2024 (%) |
|------------------------|-------------------------------|----------------------------------|
| Aisne | 352 | 21,8 |
| Nord | 2 342 | 0,7 |
| Oise | 626 | 23,2 |
| Pas-de-Calais | 1 080 | 7,8 |
| Somme | 429 | 33,2 |
| Hauts-de-France | 4 829 | 8,6 |
| France entière | 66 088 | 17,4 |

Note : Données brutes, en date de jugement.
Source : Fiben, Banque de France.

Démographie des entreprises

► 7. Nombre et évolution des défaillances d'entreprises par secteur

| Secteurs | Hauts-de-France | | France entière | |
|--|-------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|
| | Défaillances en 2024 (nombre) | Évolution entre 2023 et 2024 (%) | Défaillances en 2024 (nombre) | Évolution entre 2023 et 2024 (%) |
| Agriculture | 67 | 9,8 | 1 442 | 10,4 |
| Industrie | 309 | -0,3 | 4 258 | 8,3 |
| Construction | 1 022 | 8,7 | 14 771 | 25,0 |
| Commerce, transport, hébergement et restauration | 2 052 | 8,9 | 25 389 | 14,5 |
| Services aux entreprises | 839 | 8,4 | 14 188 | 22,9 |
| Services aux particuliers | 535 | 12,9 | 5 948 | 9,1 |
| Ensemble | 4 829 | 8,6 | 66 088 | 17,4 |

Notes : Données brutes, en date de jugement. La somme des secteurs peut ne pas correspondre au total de la région.

Source : Fiben, Banque de France.

Une année 2024 difficile pour l'agriculture

Les cultures des Hauts-de-France sont contrariées en 2024 par une météo très humide. Côté élevage, les prix moyens des bovins restent élevés tandis que le prix du lait devient en octobre 2024 supérieur à ce qu'il était un an auparavant.

L'année 2024 se caractérise par des températures globalement douces et une humidité persistante. Dès l'automne 2023, dans les Hauts-de-France, les semis d'hiver sont contrariés par ces conditions, qui rendent difficile l'accès aux parcelles. Cette baisse des surfaces de céréales et oléagineux est associée à une baisse des rendements, car le printemps est très arrosé et le soleil absent. Les productions de blé tendre et de colza sont donc en forte baisse cette année dans la région ► **figure 1 & 2**. Sur les marchés mondiaux, ces grains bénéficient de prix soutenus avec des prix moyens annuels de 220 € la tonne pour le blé tendre et de 464 € la tonne pour le colza, mais la parité euro/dollar élevée et la concurrence des origines russes et ukrainiennes freinent les exportations hors UE, en recul de 65 % sur un an.

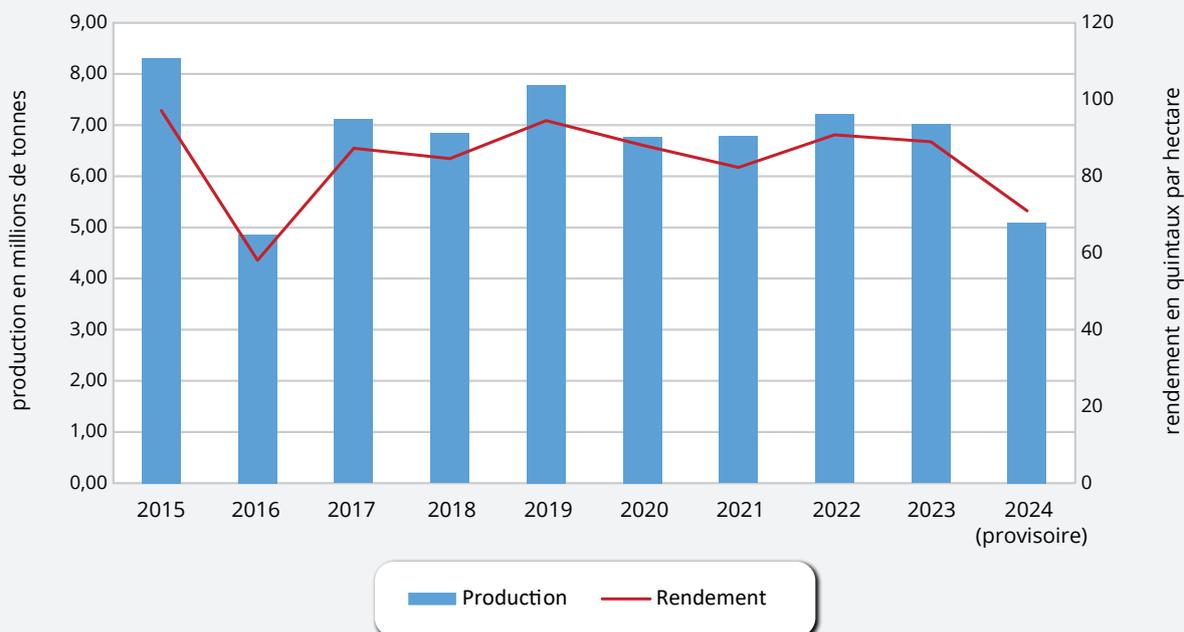
La hausse des surfaces de betteraves sucrières, due en partie à un report des surfaces prévues initialement pour le blé d'hiver, permet de maintenir la production régionale à son niveau de 2023, malgré la baisse des rendements ► **figure 3**. Les surfaces régionales de pommes de terre de consommation sont également en hausse en 2024, de l'ordre de 10 % par rapport à 2023. La filière profite, à l'instar de celle du sucre, de reports de surfaces des cultures d'hiver. Elle mise également sur les projets d'installation d'usines de transformation dans les Hauts-de-France et sur des cours moyens supérieurs aux valeurs moyennes quinquennales ► **figure 4**. S'agissant enfin de l'endive, les racines de qualité médiocre, suite à leur récolte dans les conditions très humides de l'automne 2023, limitent la production. Cette offre restreinte soutient les cours moyens ► **figure 5** sur un marché tendu du fait de la faible demande du consommateur.

Concernant l'élevage, les prix moyens à l'entrée en abattoir des jeunes bovins et des gros bovins de races allaitantes, pour la production de viande, dépassent ceux de l'année précédente dans le bassin de production Nord-Est ► **figure 6 & 7**. La baisse du nombre des abattages et la forte demande sur le marché communautaire expliquent cette hausse. En revanche, la viande bovine de races de production laitière peine à se valoriser ► **figure 8**, fortement concurrencée par les importations sur le marché de la viande transformée. L'épidémie de fièvre catarrhale ovine affecte également l'espèce bovine et réduit la production de viande bovine. Les mesures prises pour contrer la crise sanitaire permettent une légère hausse de la collecte de lait de vache de 0,74 % par rapport à l'année précédente dans le bassin ► **figure 9**. La conjoncture est favorable et le prix payé aux producteurs, qui débute l'année à un niveau inférieur à celui de 2023, progresse à partir du mois de juin. Il rejoint les niveaux de la campagne précédente de juillet à septembre, puis les dépasse largement jusqu'à la fin de l'année.

L'activité du Port de pêche de Boulogne-sur-Mer est sous pression, avec des volumes en baisse à la vente à la criée de 2,5 % par rapport à 2023 ► **figure 10**. Le prix moyen annuel se maintient au niveau de celui de l'année précédente, mais reste sous la valeur moyenne de l'année 2022. ●

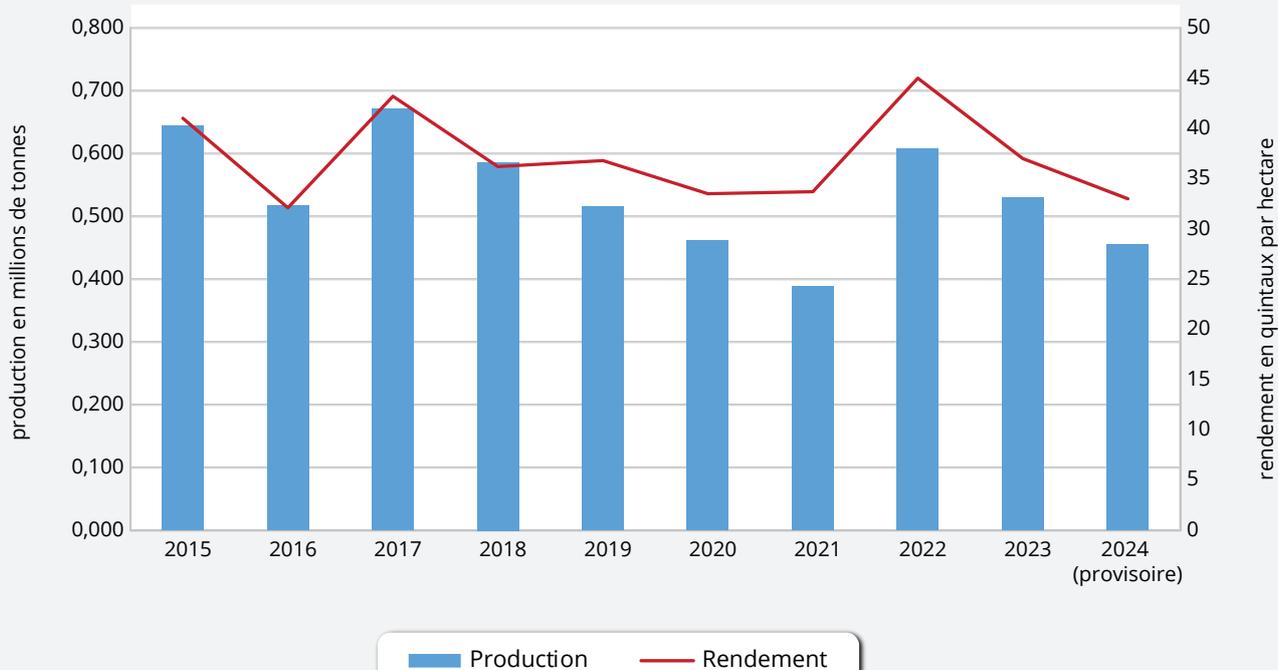
Pascal FOUQUART
(DRAAF Hauts-de-France)

► 1. Production et rendement annuels de blé tendre d'hiver dans les Hauts-de-France



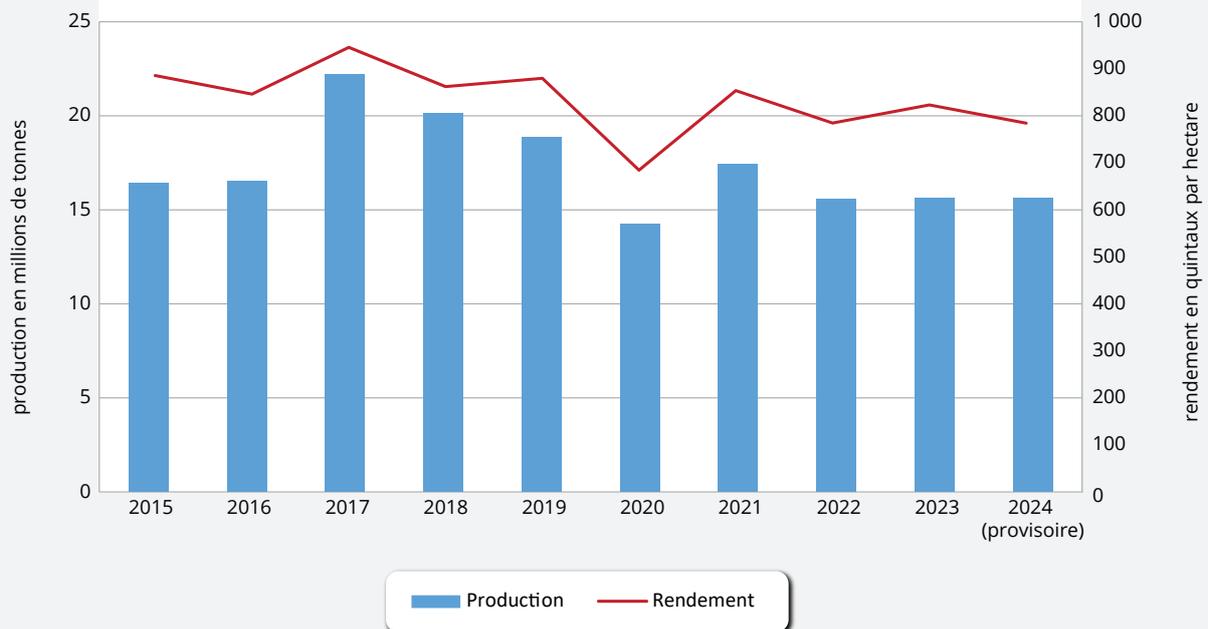
Source : Agreste, statistique agricole annuelle (SAA).

► 2. Production et rendement annuels de colza dans les Hauts-de-France



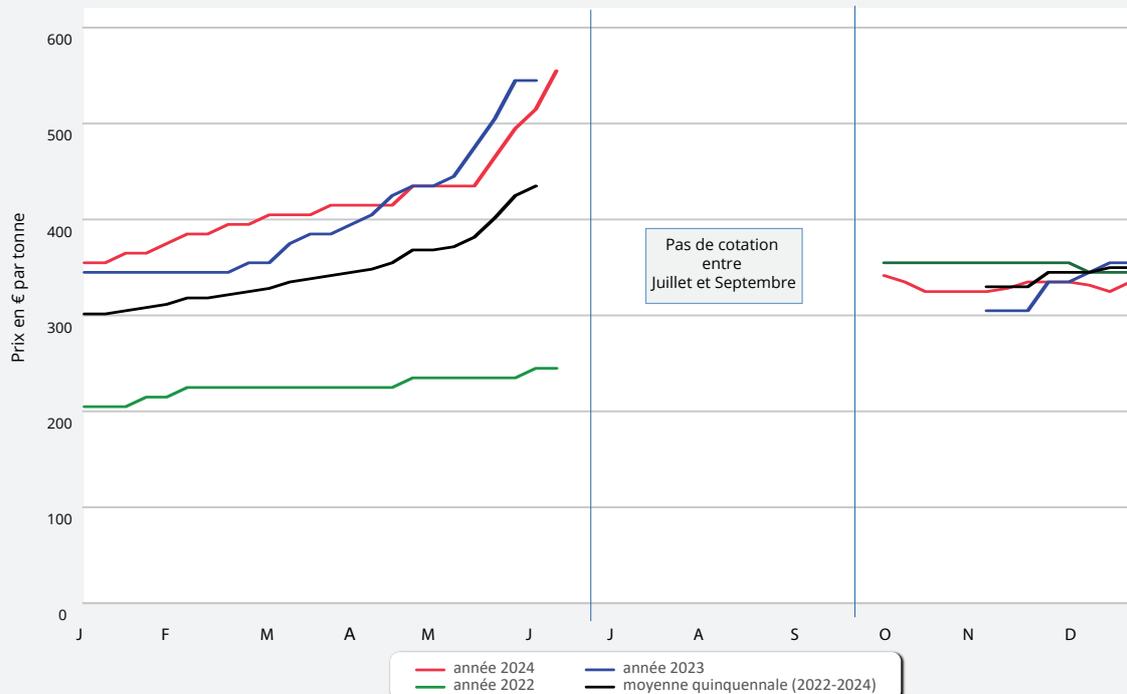
Source : Agreste, statistique agricole annuelle (SAA).

► 3. Production et rendement annuels de betterave sucrière dans les Hauts-de-France



Source : Agreste, statistique agricole annuelle (SAA).

► 4. Cotation de la pomme de terre de consommation*

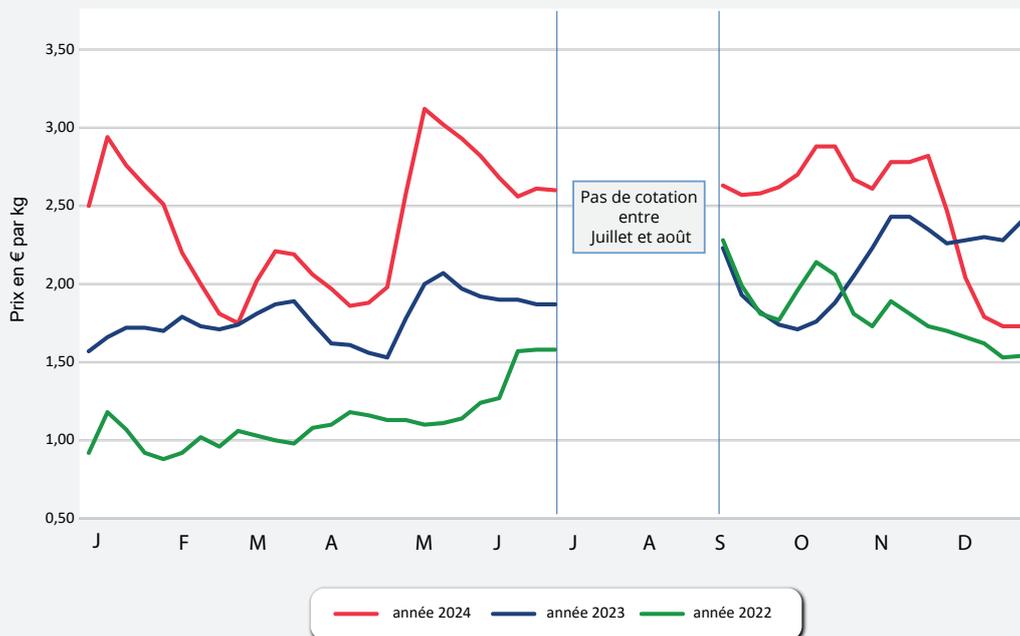


* : stade expédition - type chair normale calibre 50-75mm - catégorie II non lavée en filet de 25 kg.

Note : Les cotations sont interrompues de juillet à septembre. Le déroulement de la campagne de la pomme de terre est inter-annuel : en général d'octobre de l'année N d'arrachage des pommes de terre à juin de l'année N+1, sous réserve que les conditions météorologiques ne raccourcissent pas la campagne de production.

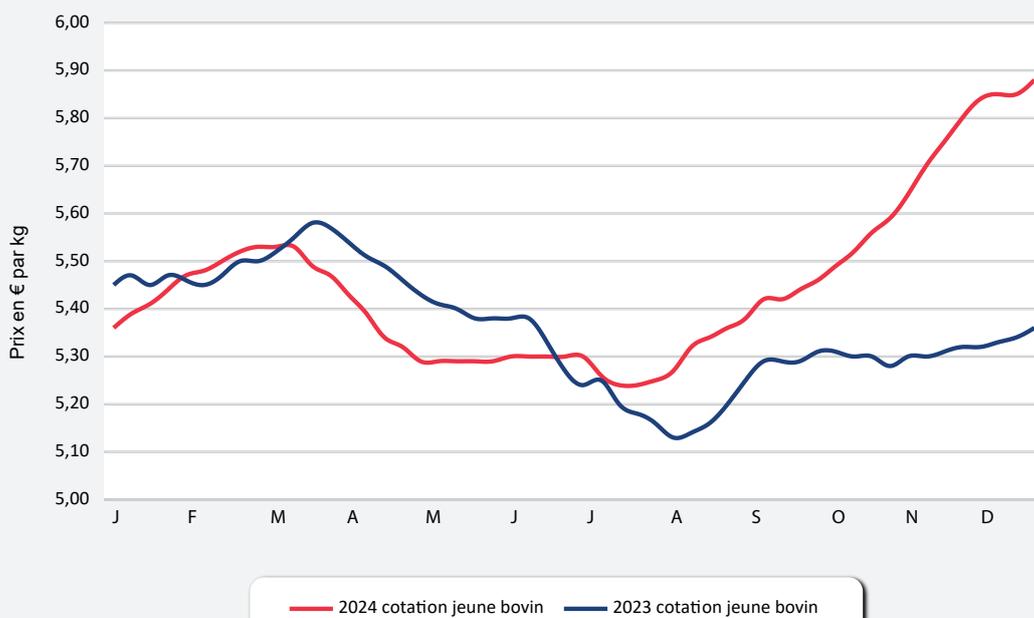
Sources : FranceAgriMer - Réseau des nouvelles du marché (RNM).

► 5. Cotation de l'endive-chicon en sachet de 1kg au stade expédition



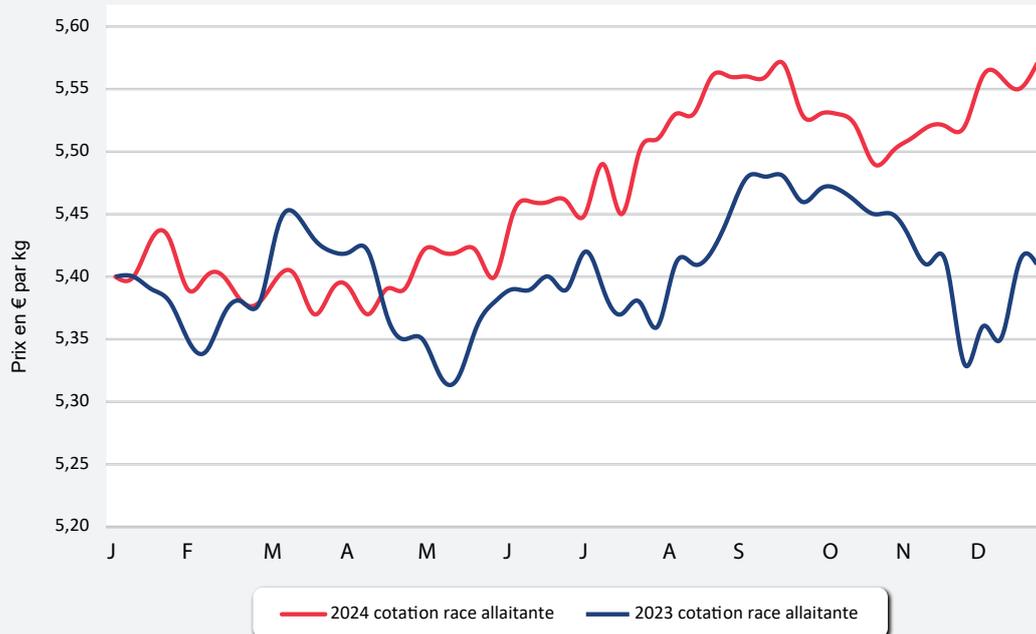
Note : Les cotations sont interrompues en juillet et août. Une campagne de production d'endive-chicon s'étend de la semaine 36 de l'année N de récolte des racines au champ pour le forçage des chicons à la semaine 26 de l'année N+1.
Sources : FranceAgriMer - Réseau des nouvelles du marché (RNM).

► 6. Cotation viande bovine «jeune bovin»



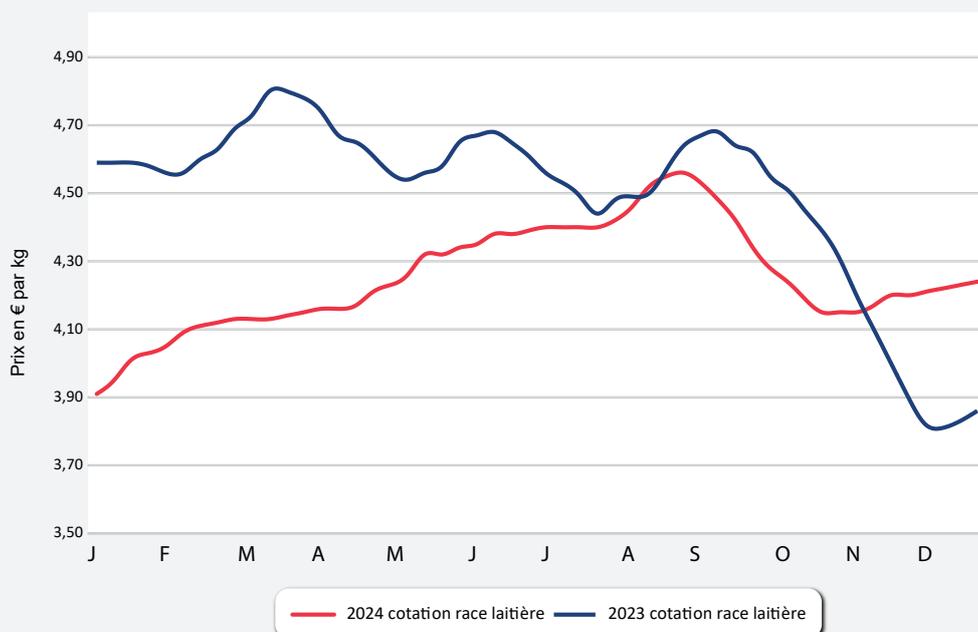
Champ : Cotations gros bovins entrée abattoir - Bassin Nord-Est (Régions Grand-Est, Hauts-de-France et Île-de-France).
Source : FranceAgriMer.

► 7. Cotation viande bovine «races allaitantes»



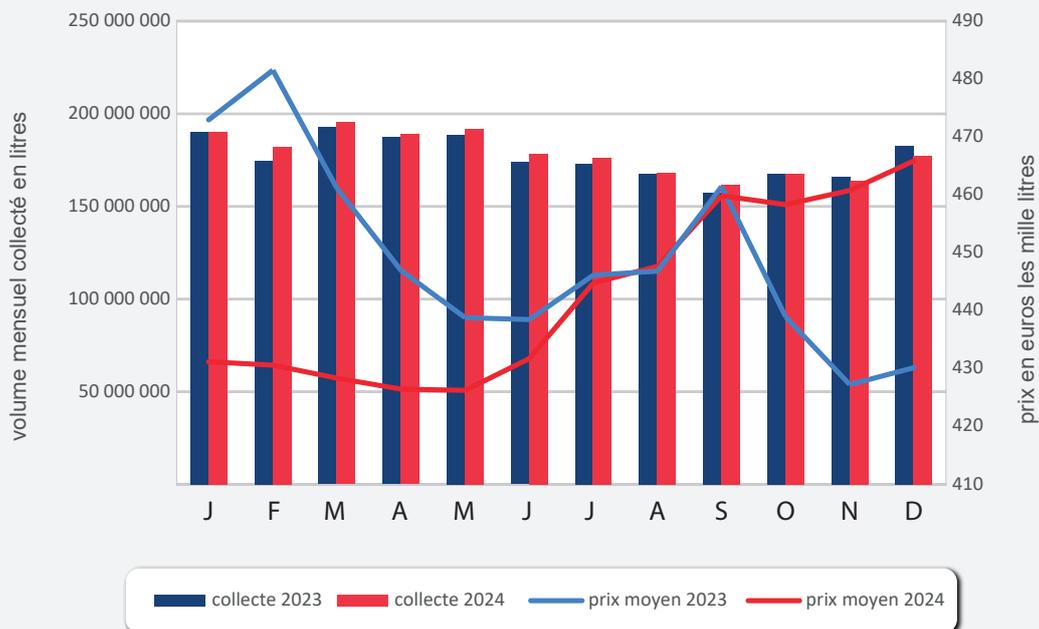
Champ : Cotations gros bovins entrée abattoir - Bassin Nord-Est (Régions Grand-Est, Hauts-de-France et Île-de-France).
Source : FranceAgriMer.

► 8. Cotation viande bovine «races laitières»



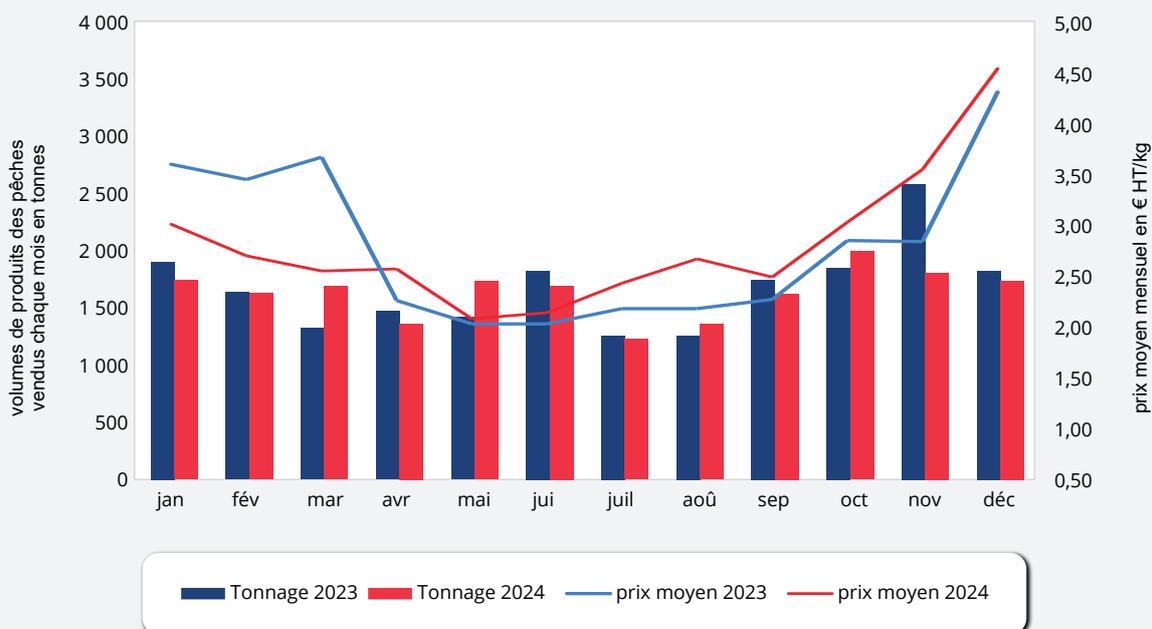
Champ : Cotations gros bovins entrée abattoir - Bassin Nord-Est (Régions Grand-Est, Hauts-de-France et Île-de-France).
Source : FranceAgriMer.

► 9. Collecte de lait de vache et prix moyen mensuel payé au producteur en région Hauts-de-France



Source : Agreste, Enquête mensuelle laitière.

► 10. Volumes de produits des pêches vendus et prix moyens



Champ : Ventes à la halle à marée «à la criée».
Source : Port de Boulogne-sur-Mer.

La construction de logements en berne

Dans la continuité de 2023, le secteur de l'immobilier neuf se contracte en 2024 : le nombre de biens mis en vente comme celui des transactions reculent et les prix diminuent. Il en va de même des autorisations de construction et des mises en chantier, dans le parc résidentiel comme dans le secteur non résidentiel.

Les ventes de logements neufs reculent fortement pour la deuxième année consécutive : 3 500 logements neufs ont été vendus en 2024 dans les Hauts-de-France contre 4 100 en 2023 (soit -16,4 %) ► **figure 1**. La baisse est moins marquée en France métropolitaine (-5,5 %). Dans la région, la majorité des logements vendus sont des appartements (3 200, -15,2 % en un an) ► **figure 2**.

En parallèle, 2 000 logements ont été mis en vente en 2024, soit une chute de 52,7 % en un an. Sur la période 2018-2024, les mises en vente reculent de 71,2 % dans la région contre 56,3 % au niveau national. Fin 2024, ce sont ainsi 5 800 logements neufs qui demeurent proposés à la vente.

En 2024, le prix moyen d'un appartement neuf est en baisse de 1,6 % par rapport à 2023 : il s'établit à 3 994 €/m², un des plus faibles de France métropolitaine, à égalité avec la Normandie (3 995 €/m²) et juste au-dessus de la Bourgogne-Franche-Comté (3 677 €/m²) ► **figure 3**. À l'inverse, le prix des maisons neuves augmente de 4,9 % entre 2023 et 2024 pour atteindre 3 174 €/m².

Dans le parc résidentiel, 23 200 logements ont été autorisés à la construction en 2024 dans les Hauts-de-France, soit 14,1 % de moins qu'en 2023 ► **figure 4**. La hausse observée dans le Pas-de-Calais (34,7 %) atténuée ce repli. À l'inverse, les autorisations

sont en baisse dans le Nord (-29,4 %), l'Oise (-26,1 %), la Somme (-25,4 %) et l'Aisne (-4,0 %). En France hors Mayotte, elles diminuent de 12,4 % en un an.

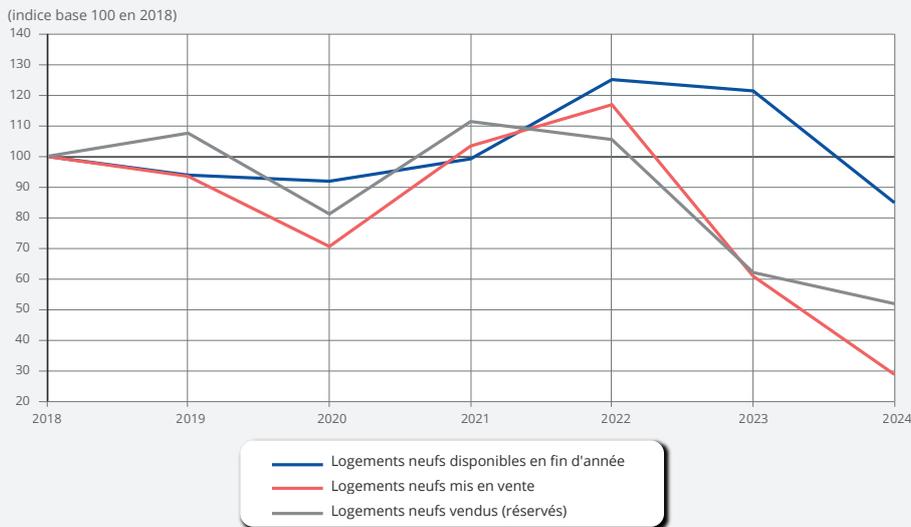
En 2024, 19 800 logements ont été mis en chantier dans les Hauts-de-France, un nombre en hausse de 1,0 % par rapport à celui de 2023, plus bas niveau depuis 25 ans ► **figure 5**. Si les constructions sont en baisse dans le Pas-de-Calais en 2024 (-2,0 %), les autres départements enregistrent soit une hausse (6,3 % dans la Somme, 4,2 % dans l'Oise, 2,1 % dans le Nord), soit une stagnation (Aisne). En France hors Mayotte, le nombre de logements commencés recule de 6,2 % en un an.

Dans le secteur non résidentiel, 4,1 millions de mètres carrés de surface de plancher ont été autorisés en 2024, soit +18,7 % en un an. Cette hausse est notamment portée par l'industrie (40,1 %), avec l'implantation programmée des gigafactories dans le Dunkerquois ► **figure 6**.

À l'inverse, les surfaces de plancher des locaux commencés présentent leur niveau le plus bas depuis 25 ans avec seulement 1,6 million de mètres carrés en 2024 (-32,3 % sur un an). Le constat est le même au niveau national, avec une baisse de 10,6 %.

Jérémy WARMOËS (Dreal)

► 1. Évolution de la commercialisation de logements neufs



Notes : Données brutes, extraction du 11/03/2025. Le champ intègre les logements neufs issus de la construction sur existant.
Champ : Permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.
Source : SDES, enquête ECLN.

► 2. Ventes des maisons et des appartements neufs

| Type de logement | Hauts-de-France | | | France métropolitaine | | |
|-------------------------------|--|------------------------------------|---|--|------------------------------------|---|
| | En 2024 (nombre ou prix en euro) | Évolution 2023 - 2024 (en %) | Évolution annuelle moyenne 2018 - 2023 ² (en %) | En 2024 (nombre ou prix en euro) | Évolution 2023 - 2024 (en %) | Évolution annuelle moyenne 2018 - 2023 ² (en %) |
| Maisons neuves | | | | | | |
| Nombre de ventes ¹ | 252 | -28,8 | -17,4 | 3 276 | -17,3 | -16,2 |
| Prix moyen au m ² | 3 174 | 4,9 | 3,4 | 3 863 | -1,7 | 4,8 |
| Appartements neufs | | | | | | |
| Nombre de ventes ¹ | 3 208 | -15,2 | -8,0 | 64 529 | -4,8 | -11,9 |
| Prix moyen au m ² | 3 994 | -1,6 | 3,4 | 4 751 | -0,8 | 3,1 |

¹: Réservations avec dépôt d'arrhes.

²: Évolution qui aurait été observée pour les ventes des maisons et des appartements neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : Données brutes, extraction du 11/03/2025. Le champ intègre les logements neufs issus de la construction sur existant.

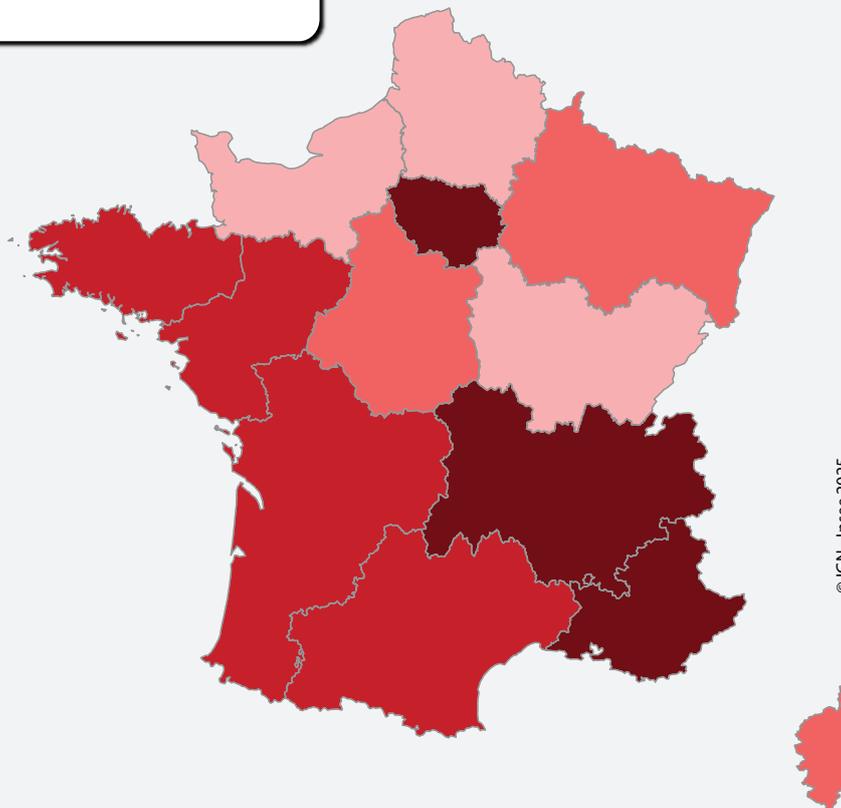
Champ : Permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

► 3. Prix moyen des appartements neufs en 2024 par région

Prix moyen des appartements neufs (en €/m²)

- moins de 4 000
- de 4 000 à moins de 4 300
- de 4 300 à moins de 4 751
- 4 751 et plus



© IGN - Insee 2025

Lecture : La borne 4 751 €/m² correspond à la valeur nationale. Pour la France hors Île-de-France, le prix moyen est de 4 517 €/m².

Notes : Données brutes, extraction du 11/03/2025. Le champ intègre les logements neufs issus de la construction sur existant.

Champ : France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

Construction

► 4. Construction autorisée de logements par département

| Zonage | Logements en 2024 (nombre) | Évolution 2023 - 2024 (%) | Évolution annuelle moyenne 2018 - 2023 ¹ (%) |
|------------------------|----------------------------|---------------------------|---|
| Aisne | 1 300 | -4,0 | 0,3 |
| Nord | 9 800 | -29,4 | -2,6 |
| Oise | 2 400 | -26,1 | 1,0 |
| Pas-de-Calais | 7 500 | 34,7 | -3,8 |
| Somme | 2 200 | -25,4 | 0,4 |
| Hauts-de-France | 23 200 | -14,1 | -2,0 |
| France hors Mayotte | 331 600 | -12,4 | -4,0 |

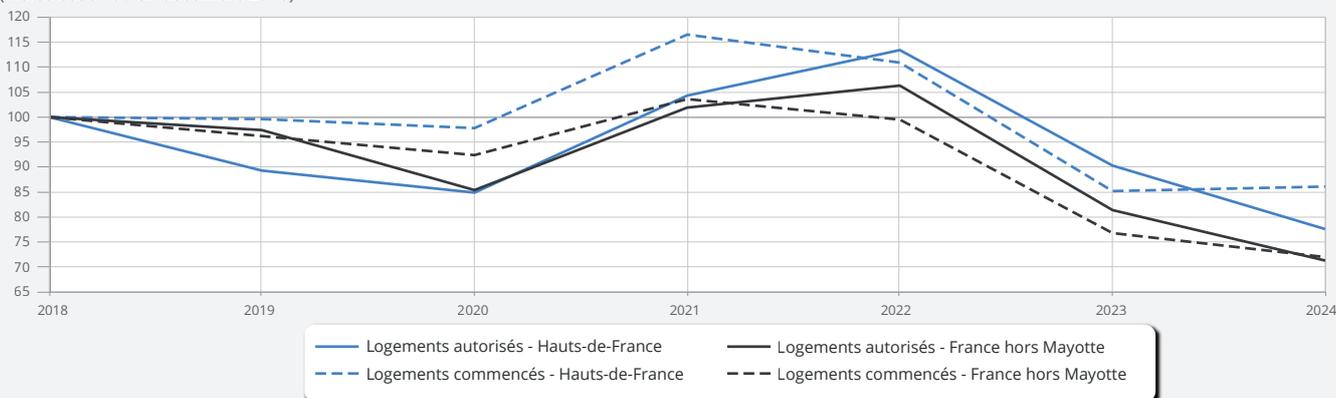
¹ : Évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de logements, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : Données en date réelle estimée, extraction du 28/03/2025. Les évolutions sont calculées sur les données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source : SDES, Sitadel.

► 5. Évolution de la construction de logements

(indice base 100 en décembre 2018)



Note : Données en date réelle estimée, extraction du 28/03/2025.

Champ : Logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SDES, Sitadel.

► 6. Construction autorisée de locaux non résidentiels selon le type

| Type de locaux | Hauts-de-France | | | France entière | |
|---------------------------------------|--|------------------------------|--|------------------------------|--|
| | Surfaces autorisées en 2024 (en milliers de m ²) | Évolution 2023 - 2024 (en %) | Évolution annuelle moyenne 2018 - 2023 ¹ (en %) | Évolution 2023 - 2024 (en %) | Évolution annuelle moyenne 2018 - 2023 ¹ (en %) |
| Artisanat | 140 | 6,4 | 0,0 | -9,7 | -0,7 |
| Bureaux | 338 | -10,6 | -4,5 | -8,9 | -4,8 |
| Commerce | 364 | 12,3 | -2,7 | -3,7 | 0,4 |
| Entrepôt | 1 242 | 31,1 | -4,2 | -3,9 | 5,2 |
| Exploitation agricole ou forestière | 454 | -11,4 | -2,4 | 8,0 | -6,1 |
| Hébergement hôtelier | 83 | 72,5 | -6,5 | 1,7 | -2,8 |
| Industrie | 1 012 | 40,1 | 13,0 | 3,6 | 3,3 |
| Service public ou d'intérêt collectif | 442 | 19,9 | -3,5 | 5,4 | -1,5 |
| Ensemble | 4 074 | 18,7 | -1,1 | -0,0 | -0,9 |

¹ : Évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de locaux non résidentiels, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : Données brutes provisoires en date de prise en compte, extraction du 28/03/2025.

Source : SDES, Sitadel.

Léger ralentissement de l'activité touristique en 2024 malgré le coup de pouce apporté par les Jeux Olympiques

En 2024, la fréquentation touristique est particulièrement dynamique en août grâce aux Jeux Olympiques. Les trois types d'hébergement traditionnels, comme ceux proposés à la location via des plateformes, en ont bénéficié. Malgré tout, le coup de pouce apporté par les Jeux Olympiques durant l'été n'aura pas suffi à maintenir la fréquentation hôtelière dans la région.

L'année 2024 est marquée par les Jeux Olympiques de Paris qui se sont tenus durant l'été. Avec l'accueil dans la métropole lilloise d'épreuves de basketball et de handball, la fréquentation touristique des Hauts-de-France a été particulièrement dynamique en août. Elle affiche pourtant un léger recul sur l'ensemble de l'année.

En effet, les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (résidences hôtelières, villages vacances, auberges de jeunesse...) enregistrent 15,2 millions de nuitées en 2024 dans les Hauts-de-France, soit -0,6 % par rapport à 2023, comme en France métropolitaine ► **figure 1**.

Le mois d'août 2024 est pourtant particulièrement dynamique pour le tourisme régional, avec 9,4 % de nuitées supplémentaires dans les trois types d'hébergement traditionnels par rapport au même mois de 2023 (+9,4 % dans les hôtels, +12,5 % dans les campings et +1,1 % dans les autres hébergements collectifs touristiques) ► **figure 2**. La tenue de trois matchs de basketball de l'équipe des États-Unis stimule le nombre de nuitées américaines dans les hôtels, multiplié par cinq entre août 2023 et août 2024. La finale masculine de handball attire également de nombreux touristes allemands : +38,7 % de nuitées dans les hôtels et +62,4 % dans les campings.

De façon concomitante, avec plus de 1,2 million de nuitées, les hébergements proposés à la location via les plateformes en ligne (Airbnb, Booking, Expédia Group et Tripadvisor) bénéficient également d'un important afflux de touristes durant ce mois olympique ► **figure 3**. En comparaison à août 2023, ils enregistrent la plus forte hausse de fréquentation

des régions métropolitaines : +40,4 %, soit 360 000 nuitées supplémentaires ► **figure 4**. Les locations de meublés représentent ainsi un tiers des 3,5 millions de nuitées touristiques du mois d'août 2024 dans les Hauts-de-France ► **figure 5**.

Sur l'ensemble de l'année, le coup de pouce apporté par les Jeux Olympiques de Paris 2024 durant l'été n'aura pas suffi à maintenir la fréquentation hôtelière dans la région. Avec 9 millions de nuitées en 2024, celle-ci est en baisse de 1,4 % comparée à 2023. Tandis que la fréquentation hôtelière de la clientèle résidente recule de 0,8 %, celle des non-résidents est en hausse de 2,3 %. Cette progression des nuitées étrangères est principalement portée par les clientèles allemande (+6,2 %) et néerlandaise (+6,0 %). Contrairement à 2023, l'année 2024 est marquée par une baisse de fréquentation des Britanniques (-13,7 %). À l'échelle des départements, l'activité hôtelière dans le Nord, l'Oise et l'Aisne reste relativement stable tandis que celle du Pas-de-Calais et de la Somme enregistre un repli (respectivement -4,3 % et -2,2 %).

À l'inverse, avec 3,5 millions de nuitées d'avril à septembre 2024, la fréquentation dans l'hôtellerie de plein air s'accroît de 2,7 % en un an dans la région, alors qu'elle recule en France métropolitaine (-0,3 %) ► **figure 6**. Le nombre de nuitées dans les campings progresse dans tous les départements, à l'exception de l'Aisne. Avec 58 800 nuitées supplémentaires par rapport à 2023, le Nord enregistre la plus forte progression (+15,1 %) ●

Nadia Belhakem (Insee)

► 1. Nombre de nuitées selon le type d'hébergement

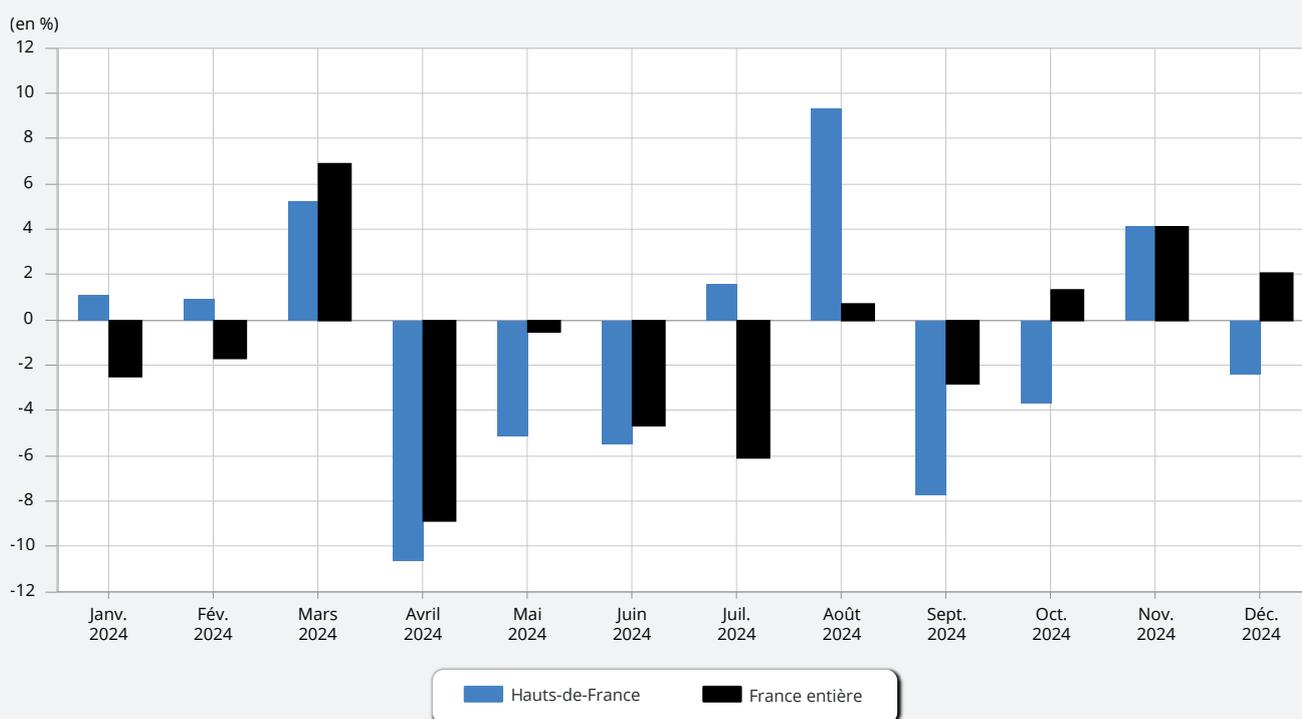
| Type d'hébergement | Hauts-de-France | | France métropolitaine | |
|--------------------|---------------------------|----------------------------------|---------------------------|----------------------------------|
| | Nombre en 2024 (milliers) | Évolution entre 2023 et 2024 (%) | Nombre en 2024 (milliers) | Évolution entre 2023 et 2024 (%) |
| Hôtels | 9 033 | -1,4 | 209 841 | -1,4 |
| Campings | 3 504 | 2,7 | 141 180 | -0,3 |
| AHCT* | 2 707 | -1,9 | 95 332 | 0,5 |
| Total | 15 244 | -0,6 | 446 354 | -0,6 |

* AHCT : autres hébergements collectifs touristiques.

Note : Données définitives. Campings : la saison touristique couvre uniquement les mois d'avril à septembre.

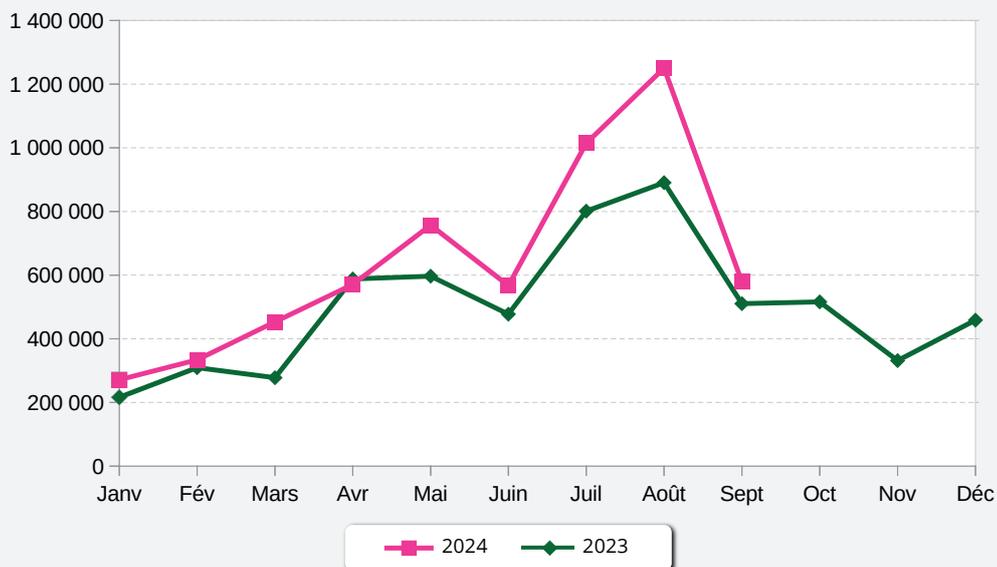
Sources : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 2. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels en 2024 par rapport au même mois de 2023



Source : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

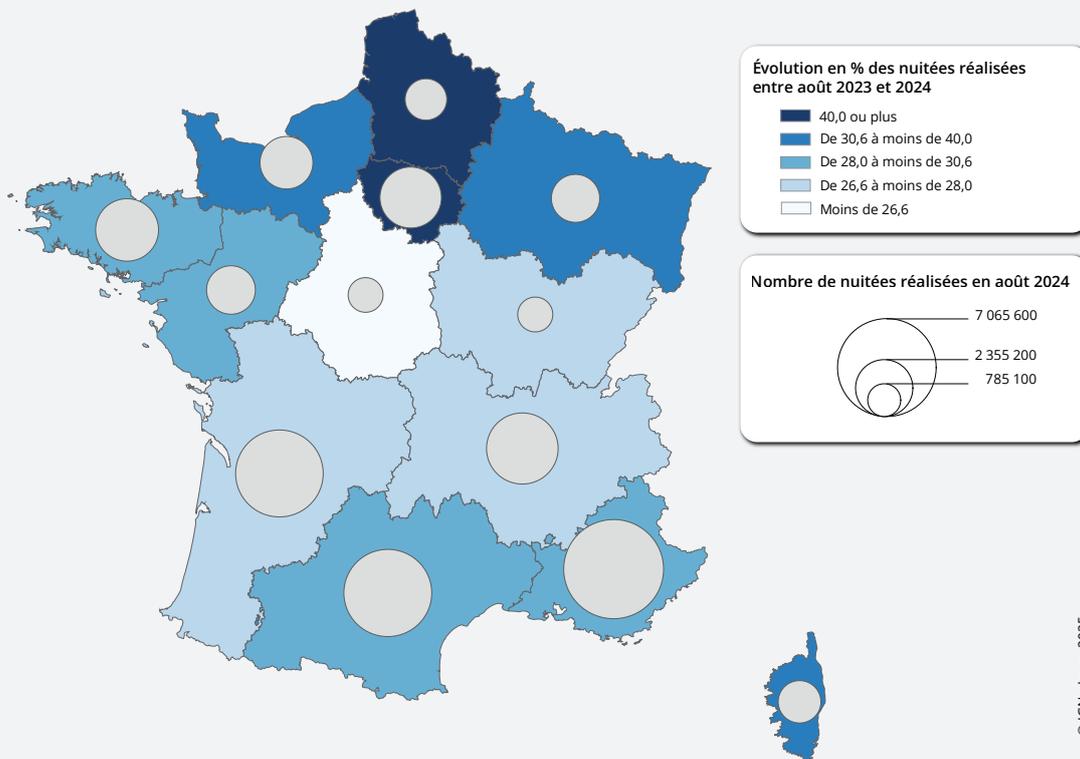
► 3. Nombre de nuitées réalisées dans des locations touristiques réservées via des plateformes en ligne dans les Hauts-de-France en 2023 et 2024



Champ : Les locations via des plateformes en ligne concernent les hébergements touristiques de courte durée proposés en ligne par Airbnb, Booking, Expedia Group et Tripadvisor (hors hôtels et campings).

Source : Eurostat, données expérimentales disponibles jusqu'en septembre 2024.

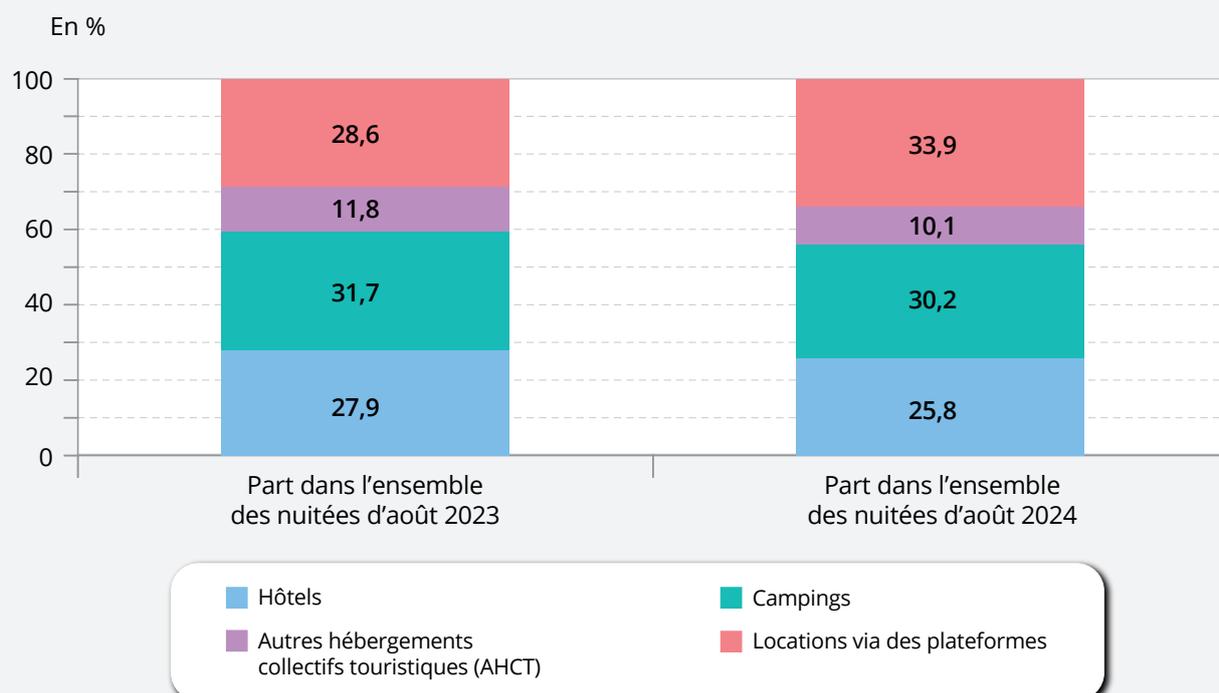
► 4. Nombre de nuitées réalisées en août 2024 dans des locations touristiques réservées via des plateformes en ligne par région et évolution par rapport à août 2023



Champ : Les locations via des plateformes en ligne concernent les hébergements touristiques de courte durée proposés en ligne par Airbnb, Booking, Expedia Group et Tripadvisor (hors hôtels et campings).

Source : Eurostat, données expérimentales disponibles jusqu'en septembre 2024.

► 5. Répartition des nuitées selon les différents types d'hébergements touristiques en août 2023 et août 2024 dans les Hauts-de-France



Champ : Les locations via des plateformes en ligne concernent les hébergements touristiques de courte durée proposés en ligne par Airbnb, Booking, Expedia Group et Tripadvisor (hors hôtels et campings).

Sources : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques ; Eurostat, données expérimentales disponibles jusqu'en septembre 2024.

► 6. Nuitées dans les campings par département

| Zonage | Nombre de nuitées dans les campings | | Part de nuitées effectuées en 2024 par la clientèle non résidente | | Part de nuitées effectuées en 2024 sur emplacements équipés (%) |
|------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|---|---------------------------------------|---|
| | En 2024 (milliers) | Évolution entre 2023 et 2024 (%) | En 2024 (%) | Évolution entre 2023 et 2024 (points) | |
| Aisne | 420 | -7,9 | 78,0 | 1,1 | 72,1 |
| Nord | 450 | 15,1 | 29,1 | -2,3 | 50,4 |
| Oise | 155 | 1,3 | 30,0 | 1,6 | 59,9 |
| Pas-de-Calais | 931 | 4,3 | 40,1 | 2,2 | 38,3 |
| Somme | 1 548 | 2,0 | 25,7 | 1,1 | 70,6 |
| Hauts-de-France | 3 504 | 2,7 | 36,4 | 0,4 | 59,1 |
| France métropolitaine | 141 180 | -0,3 | 30,3 | 1,0 | 58,8 |

Note : Données définitives.

Source : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

Baisse des ventes de voitures, le transport aérien plus international

Par rapport à 2023, l'année 2024 est marquée par une diminution des ventes de véhicules particuliers neufs et une augmentation des immatriculations de poids lourds et du volume de marchandises transportées. Dans le même temps, les vols nationaux diminuent dans la région comme au niveau national.

Après la chute brutale des ventes en 2020, le nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs n'a jamais retrouvé les niveaux pré-crise sanitaire ► **figure 1**. En 2024, les ventes diminuent dans les Hauts-de-France (-1,4 %) comme à l'échelle nationale (-3,4 %). Cette baisse est très marquée dans l'Oise (-35,7 %), tandis que le Nord enregistre une hausse de 29,7 % ► **figure 2**. Cet écart est dû essentiellement aux ventes de véhicules aux entreprises. La part des ventes de véhicules particuliers électriques diminue légèrement (-0,7 point) pour atteindre 13,1 % dans la région, tandis qu'elle stagne au niveau national (+0,1 point, 16,8 % des immatriculations) ► **figure 3**.

Les immatriculations de poids lourds neufs augmentent de 4,2 % dans la région contre une hausse de 0,5 % en France. Si la part des camions électriques vendus reste modeste (1,7 % en Hauts-de-France, 1,5 % sur la France entière), l'augmentation se confirme en 2024.

En 2024, le nombre de passagers à l'aéroport de Lille-Lesquin baisse de 3,6 % par rapport à 2023. Les vols nationaux y représentent plus de la moitié du trafic, ils enregistrent une baisse

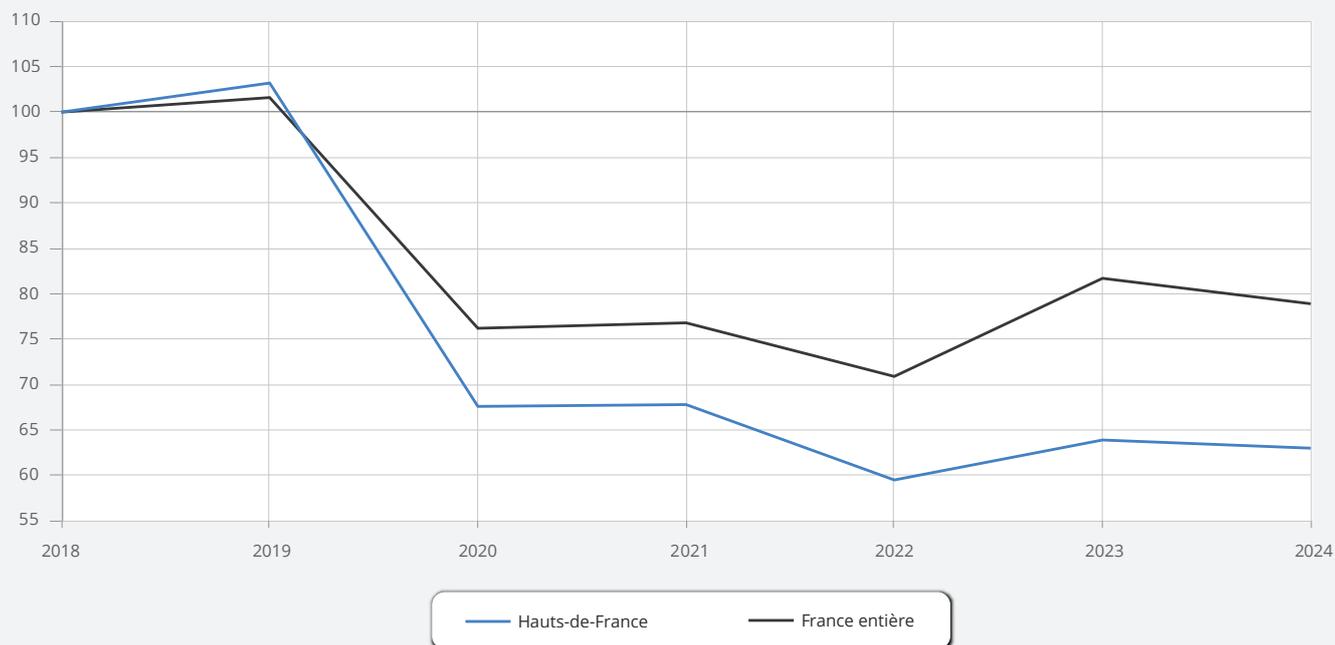
de 8,2 % entre 2023 et 2024, contre une hausse de 2,2 % sur les vols internationaux. Le nombre de passagers à l'aéroport de Paris-Beauvais augmente de 16,3 %, une hausse nettement supérieure à celle des autres aéroports parisiens (+3,7 %). Le trafic international de Beauvais a augmenté de 17,2 %. Son trafic national, qui reste marginal (1,5 % du total), recule de 24,4 %. Sur l'ensemble du territoire de France métropolitaine, le nombre de passagers augmente de 4,0 %, avec des évolutions contrastées pour le trafic national (-5,0 %) et pour le trafic international (+6,7 %).

Le transport de marchandises entrantes et sortantes des Hauts-de-France par la route est en hausse en 2024 par rapport à 2023 (respectivement 1,9 % et 1,2 %) ► **figure 4**. Cette légère augmentation fait suite à 5 années de baisse, exception faite du rattrapage des périodes de confinement en 2021. Le transport routier interne à la région enregistre quant à lui une hausse spectaculaire de 12,4 % après, là aussi, des évolutions à la baisse ces dernières années. ●

**François Pinchemel, Laure Crusson
(Dreal)**

► 1. Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs

(indice base 100 en 2018)



Note : Données brutes.

Champ : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

Source : SDES, Rsvero.

► 2. Immatriculation de véhicules neufs par département et type de véhicule

| Zonage | Nombre d'immatriculations en 2024 | | | | | Évolution des immatriculations de voitures particulières (%) | |
|------------------------|-----------------------------------|---|---|-----------------|------------------------------------|--|--|
| | Voitures particulières | Véhicules utilitaires légers ¹ | Véhicules industriels à moteur ² | Bus et autocars | 2-3 roues et quadricycles à moteur | 2023 - 2024 | Évolution annuelle moyenne 2018 - 2023 * |
| Aisne | 20 200 | 4 900 | 1 235 | 14 | 1 998 | -1,5 | -2,5 |
| Nord | 85 309 | 17 049 | 1 521 | 100 | 8 330 | 29,7 | -3,4 |
| Oise | 32 318 | 3 704 | 1 906 | 23 | 2 767 | -35,7 | -17,4 |
| Pas-de-Calais | 33 867 | 6 260 | 1 523 | 91 | 5 215 | 3,4 | -5,3 |
| Somme | 23 264 | 4 214 | 248 | 79 | 1 998 | -18,2 | -3,7 |
| Hauts-de-France | 194 958 | 36 127 | 6 433 | 307 | 20 308 | -1,4 | -8,6 |
| France entière | 1 755 167 | 391 515 | 50 741 | 6 625 | 330 584 | -3,4 | -4,0 |

¹ : Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

² : Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

* : Évolution qui aurait été observée pour les immatriculations de véhicules neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

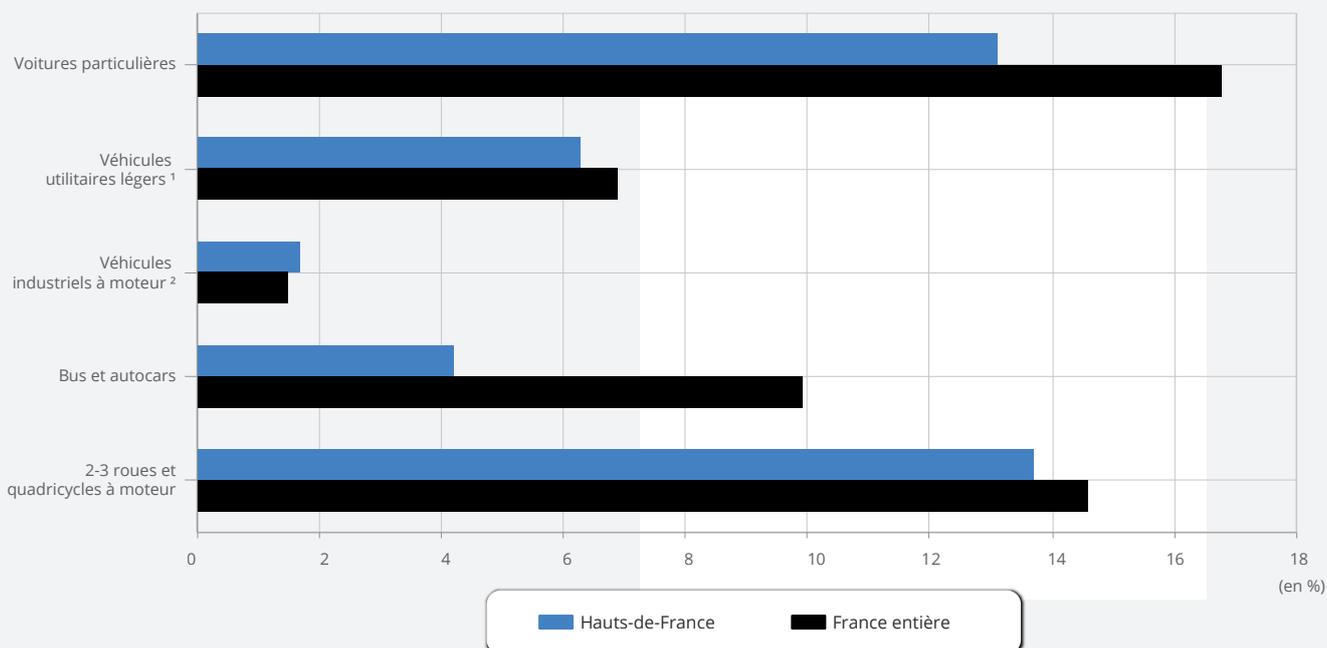
Note : Données brutes.

Champ : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

Source : SDES, Rsvero.

Transports

► 3. Part des véhicules électriques dans les immatriculations en 2024



¹ : Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

² : Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

Champ : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

Source : SDES, Rsvero.

► 4. Transport de marchandises par la route

| Hauts-de-France | 2024 (p) | Évolution entre 2023 et 2024 | Évolution annuelle moyenne entre 2018 et 2023 ¹ |
|------------------------|----------------------|------------------------------|--|
| | (milliers de tonnes) | (en %) | (en %) |
| Entrées dans la région | 29 880 | 1,9 | -1,1 |
| Sorties de la région | 33 848 | 1,2 | -1,2 |
| Intérieur de la région | 141 751 | 12,4 | -2,8 |
| Total | 205 479 | 8,8 | -2,3 |

p : Données provisoires.

¹ : Évolution qui aurait été observée pour le transport de marchandises par la route, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

Définitions

Arrivées :

Les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1^{er} jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Autres hébergements collectifs touristiques / AHCT :

Les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) sont les résidences hôtelières de tourisme, les villages de vacances et maisons familiales de vacances, les auberges de jeunesse et centres internationaux de séjour, les centres sportifs.

Catégories des inscrits à France Travail :

Les inscrits à France Travail regroupent l'ensemble des personnes inscrites sur les listes de France Travail. L'inscription sur ces listes est soumise à certaines conditions. Selon leur situation vis-à-vis de l'obligation de recherche d'emploi et de l'exercice ou non d'une activité, les inscrits à France Travail sont regroupés en cinq catégories.

Cessation d'entreprise :

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômage partiel :

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel.

Chômeur (au sens du Bureau International du Travail (BIT)) / Personne au chômage (au sens du Bureau International du Travail (BIT)) :

Un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi durant une semaine donnée
- être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines
- avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Contrat d'apprentissage :

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un jeune de 16 à 29 ans ayant satisfait à l'obligation scolaire, des dérogations étant possibles.

Contrat d'engagement jeune :

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent de la reconnaissance de travailleur handicapé), qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Mis en œuvre à la fois par France Travail et les missions locales depuis le 1^{er} mars 2022, il propose à ces jeunes éloignés de l'emploi un programme d'accompagnement intensif (avec un objectif de 15 à 20 heures d'accompagnement par semaine), et une mise en activité régulière. Le parcours est prévu pour durer de 6 à 12 mois. Le bénéficiaire peut toutefois quitter le dispositif de façon anticipée ou au contraire le prolonger jusqu'à 18 mois maximum. Les jeunes peuvent percevoir une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 520 euros, en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements. Contrairement à la Garantie jeunes qui s'inscrivait nécessairement dans un Pacea, le CEJ ne peut pas être concomitant avec un Pacea.

Contrat de professionnalisation :

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail destiné à permettre aux jeunes de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats, d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale au moyen d'une formation en alternance.

Contrat unique d'insertion / CUI :

Le contrat unique d'insertion a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

Correction des variations saisonnières / CVS / Désaisonnalisation :

La correction des variations saisonnières permet d'éliminer l'effet de fluctuations périodiques infra-annuelles dues au calendrier et aux saisons, de manière à faire ressortir les évolutions les plus significatives de la série. Celles-ci sont contenues dans la tendance et la composante irrégulière.

Création d'entreprise / Réactivation d'entreprise :

Une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre d'une nouvelle combinaison de facteurs de production avec pour restriction qu'aucune autre entreprise ne soit impliquée dans cet événement.

Défaillance d'entreprise :

Une unité légale est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

Demande d'indemnisation pour activité partielle :

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'activité partielle fait l'objet de demandes d'autorisation préalables (DAP) déposées par les établissements souhaitant recourir à l'activité partielle en raison de la crise sanitaire, ainsi que les demandes d'indemnisation (DI). Lors de la phase d'indemnisation, il est possible que le nombre d'heures effectivement consommé soit inférieur à celui qui avait été demandé. L'ensemble des données présentées sur l'activité partielle sont susceptibles d'être révisées.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM / Demandes d'emploi en fin de mois :

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à France Travail et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD :

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits en catégories A, B, C, depuis un an ou plus.

Demandeurs d'emploi de très longue durée / DETLD :

Les demandeurs d'emploi de très longue durée (DETLTD) sont ceux inscrits depuis deux ans ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air) :

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées de clients hébergés.

Emploi (au sens du Bureau International du Travail (BIT)) :

Une personne en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.

Emplois francs :

Expérimenté à partir du 1^{er} avril 2018 puis généralisé à la France entière au 1^{er} janvier 2020, le dispositif d'emploi franc est un dispositif qui permet à un employeur de bénéficier d'une aide financière lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), en CDI ou en CDD d'au moins six mois.

Emploi salarié :

Les salariés sont les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination.

Entreprise :

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Estimations d'emploi localisées / ESTEL / Estel :

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié ».

Établissement / Siret :

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

Heures rémunérées

Le volume d'heures rémunérées correspond à la durée pour laquelle le salarié est rémunéré sur une période. Cela inclut notamment les heures

supplémentaires mais aussi les absences pour lesquelles le salarié perçoit une rémunération, comme les congés payés, les jours fériés ou les jours attribués au titre de la réduction du temps de travail. Ce volume d'heures rémunérées est une composante importante de l'activité économique, même s'il ne la mesure pas directement : d'une part, certaines absences sont considérées comme du travail rémunéré et d'autre part, la rémunération des salariés ne reflète pas toujours les fluctuations de leur productivité.

Hôtellerie de plein air (campings) / Campings :

Les campings sont destinés à l'accueil de tentes, de caravanes, de résidences mobiles de loisirs et d'habitations légères de loisirs. Ils sont constitués d'emplacements nus ou équipés de l'une de ces installations, ainsi que d'équipements communs.

Immatriculations de véhicules neufs :

Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Les immatriculations provisoires de véhicules neufs et celles des véhicules en transit temporaire ne sont pas comptabilisées.

Insertion par l'Activité Économique (IAE) :

L'insertion par l'activité économique (IAE) consiste en un accompagnement dans l'emploi destiné à aider les personnes très éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles afin de faciliter leur insertion sur le marché du travail. La spécificité du parcours d'insertion consiste à proposer un contrat de travail, doublé d'un accompagnement social et professionnel personnalisé, de façon à lever les principaux freins d'accès à l'emploi. En complément de l'accompagnement dispensé, les salariés peuvent bénéficier de formations adaptées à leurs besoins.

Intérim / Travail temporaire / Travail intérimaire :

L'intérim (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire.

Logement autorisé :

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, dont la construction a été autorisée par un permis de construire ou une non-opposition à une déclaration préalable.

Logement collectif :

Un logement collectif (appartement) fait partie d'un bâtiment dans lequel sont superposés plus de deux logements distincts et dont certains ne disposent pas d'un accès privatif.

Logement commencé :

Un logement est considéré comme commencé (ou mis en chantier) après réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire (ou maître d'ouvrage).

Logement individuel :

Un logement individuel est un logement dans une maison individuelle. Une maison individuelle peut comporter deux logements individuels s'ils ont été construits par le même maître d'ouvrage d'après le code de la construction et de l'habitation.

Micro-entrepreneur :

Un micro-entrepreneur bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusque 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

Nomenclature d'activités française / NAF :

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que celle de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Définitions

Nomenclature agrégée 2008 / NA 2008 :

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

· A 10 : niveau international, regroupement de sections ;

· A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

· A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

· A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;

· A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;

· A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

· A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Non-résident (au sens du tourisme) :

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

Nuitée :

Le nombre de nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) :

Mis en place à partir de 2017, le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune en PACEA, destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie.

Parcours emploi compétences (PEC) :

Depuis janvier 2018, les contrats aidés du secteur non-marchand (CUI-CAE) sont transformés en parcours emploi compétences.

Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, est modulé selon le type de public (PEC « tout public », PEC QPV-ZRR, PEC Jeunes).

Population active (au sens du Bureau International du Travail (BIT)) / Actifs (au sens du Bureau International du Travail (BIT)), personnes actives (au sens du Bureau International du Travail (BIT)) :

La population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) comprend les personnes en emploi au sens du BIT et les chômeurs au sens du BIT.

Résident (au sens du tourisme) :

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

Séjour :

Les voyages se décomposent en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.

Services rendus aux entreprises :

Les services rendus aux entreprises regroupent globalement les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien.

Services rendus aux particuliers :

Les services aux particuliers se caractérisent par la mise à disposition d'une prestation technique ou intellectuelle principalement à destination des particuliers (ou ménages), même si certains d'entre eux concernent également les entreprises.

Taux de chômage :

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme... Remarque : le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.

Taux de chômage (BIT) :

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (en emploi ou au chômage).

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air, autres hébergements) :

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.

Taux d'ouverture :

Rapport entre le nombre d'hôtels ouverts au moins un jour le mois de l'enquête et le nombre d'hôtels du parc.

Tourisme :

Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année.

Bilan économique 2024

Insee Conjoncture Hauts-de-France

Juin 2025

Après cinq années de hausse, l'emploi salarié amorce une baisse, même si l'industrie poursuit la reprise entamée trois ans auparavant. L'intérim poursuit son recul, enregistrant une perte de 2 900 postes sur l'année. La situation sur le marché du travail reste toutefois favorable, avec une diminution du chômage et une stabilisation de la demande d'emploi. Fin 2024, le taux de chômage s'établit à 8,7 %. Bien que les défaillances d'entreprises augmentent, l'entrepreneuriat retrouve de l'élan après deux années de recul, les créations repartant à la hausse et atteignant un niveau record. Cette dynamique positive se généralise à l'ensemble des secteurs d'activité et des départements.

Plusieurs secteurs font face à des difficultés persistantes : l'agriculture traverse ainsi une année compliquée et la construction de logements est en berne. Sur le plan agricole, les cultures des Hauts-de-France ont été impactées par une météo exceptionnellement humide, perturbant ainsi les productions locales. Dans le secteur de la construction, l'immobilier poursuit sa contraction entamée en 2023 : le nombre de biens mis en vente et les transactions enregistrent une baisse, de même que les autorisations de construction et les mises en chantier. L'activité touristique connaît un léger ralentissement, malgré l'impact positif des Jeux Olympiques. La métropole lilloise, accueillant des épreuves de basketball et de handball, a ainsi bénéficié d'une fréquentation touristique particulièrement dynamique en août. Dans les transports, le bilan est contrasté : les ventes de véhicules particuliers neufs diminuent, tandis que les immatriculations de poids lourds ainsi que le volume de marchandises transportées sont en hausse. Dans le même temps, le transport aérien prend une orientation plus internationale.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
[insee.fr](https://www.insee.fr)

